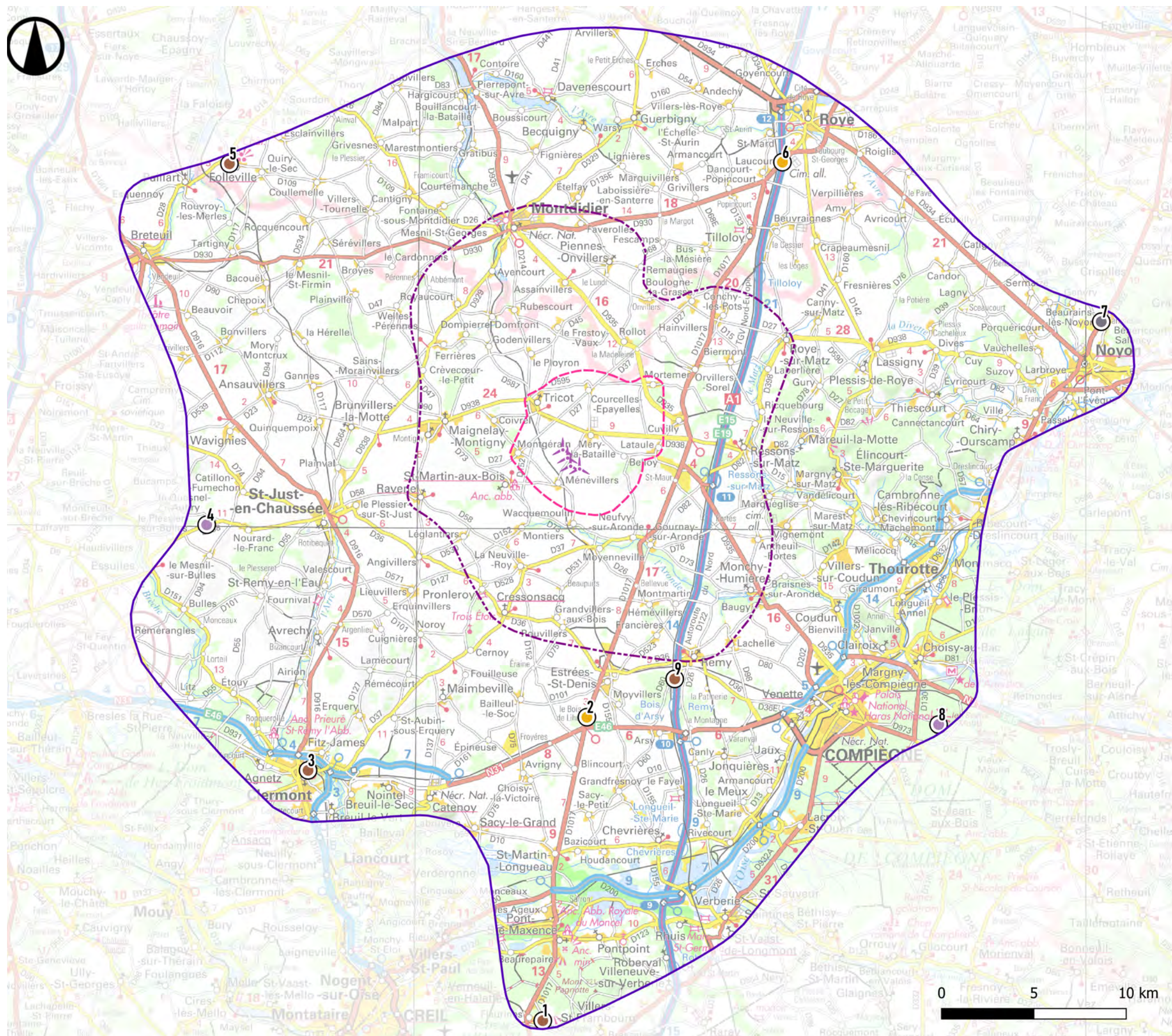


4. CARNET DE PHOTOMONTAGES

IMPACTS SUR LE PAYSAGE



4.1. Aire d'étude éloignée



Points de vue Aire d'étude éloignée



Décembre 2024

Source : IGN 100®,
Copie et reproduction interdites

Légende

 Projet des Moulins de Méry

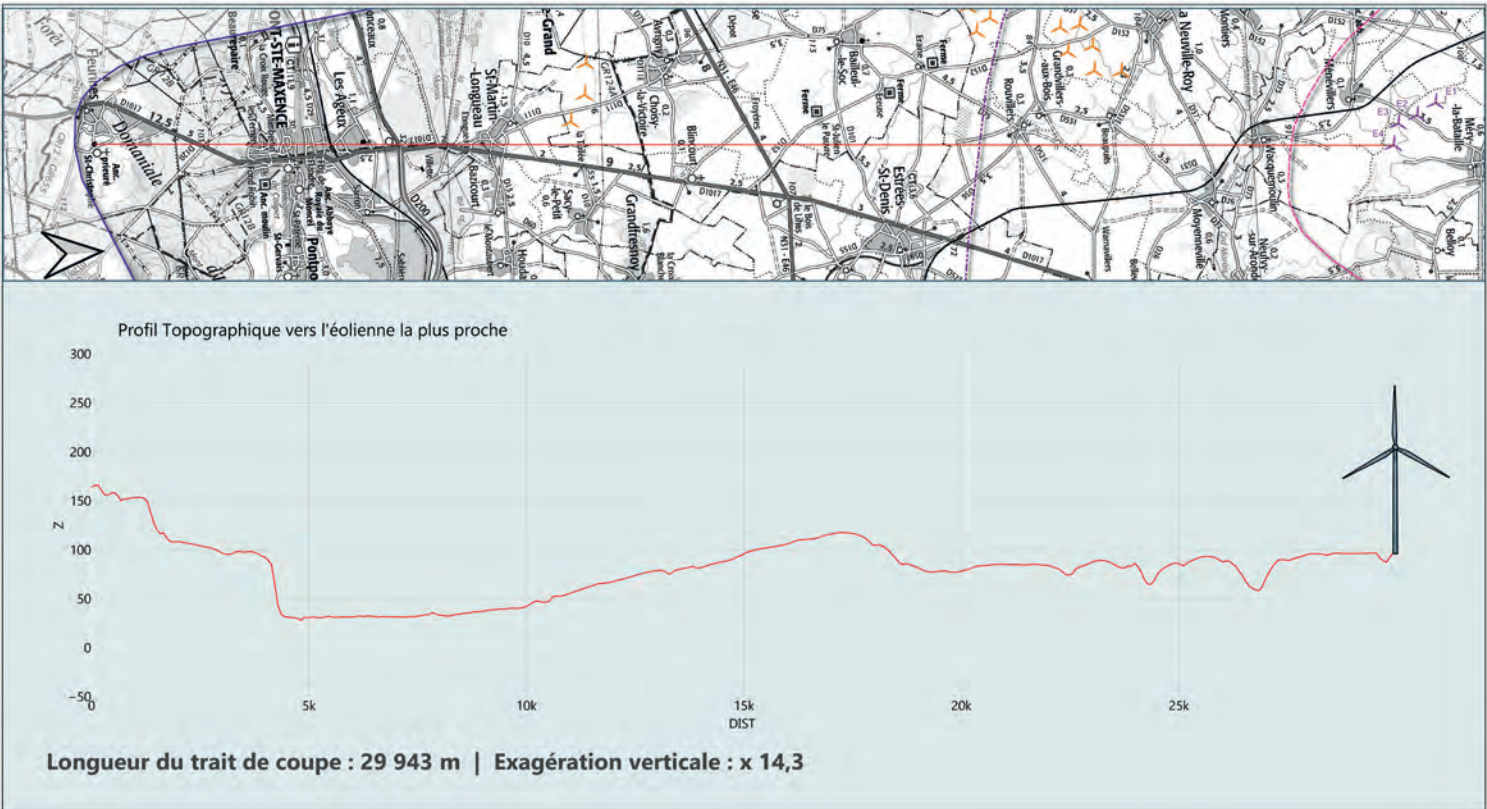
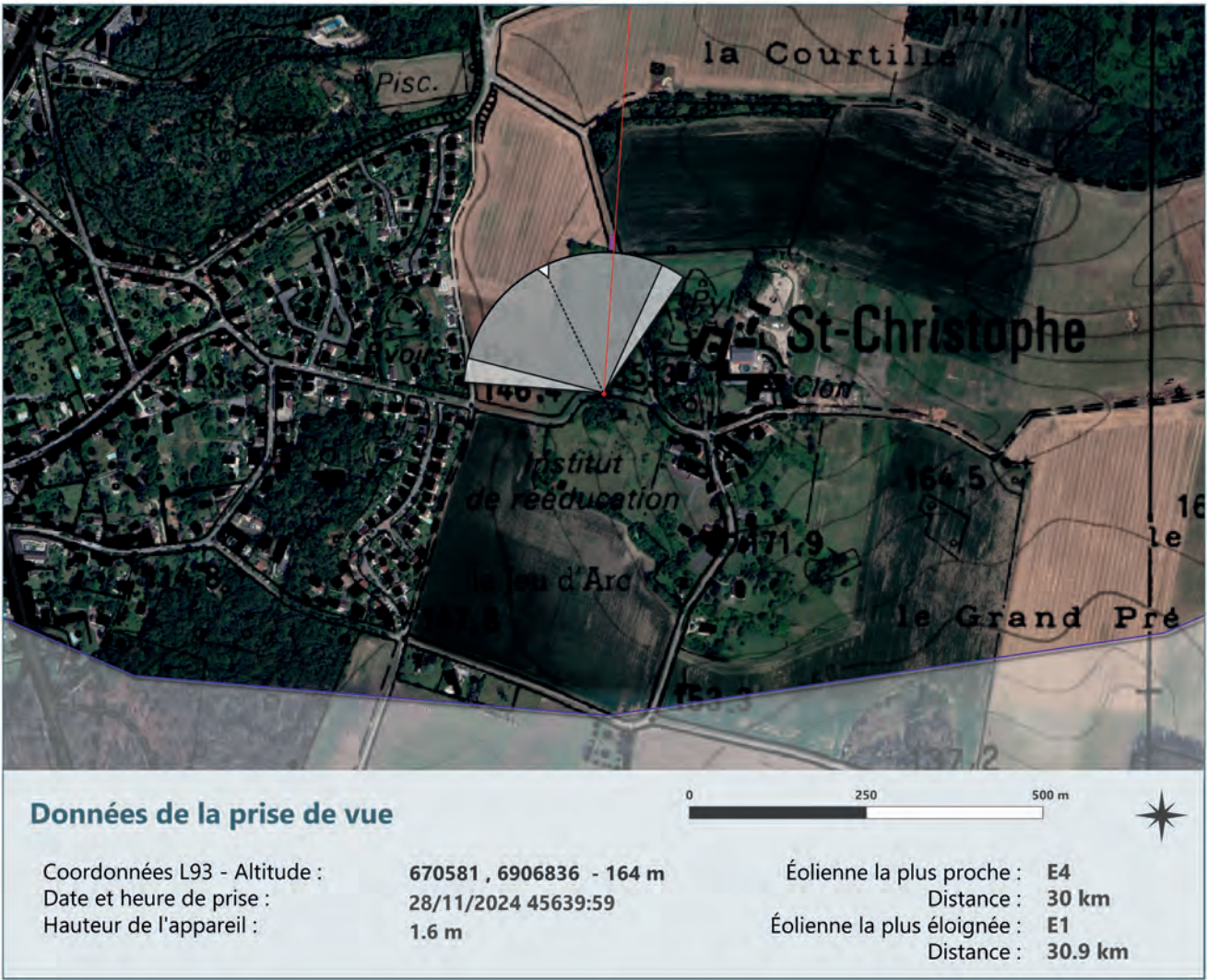
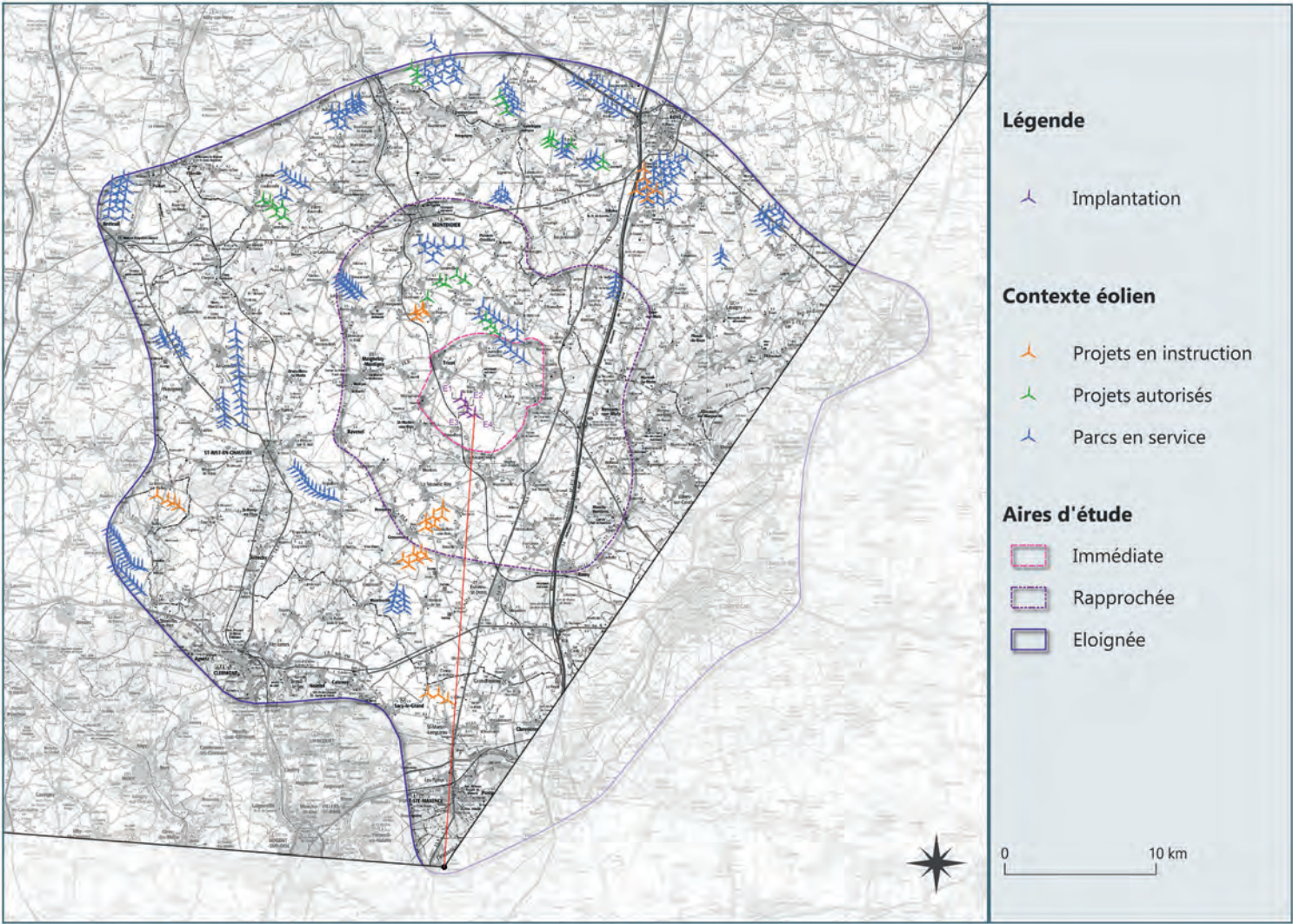
Aires d'étude

-  Aire d'étude éloignée
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude immédiate

Points de vue et thématique principale

-  Axe de communication
-  Lieux de vie
-  Tourisme
-  Patrimoine

Vue n°1 - Depuis la clairière de la butte Saint-Christophe à Fleurines



Commentaire paysager

Etat initial :

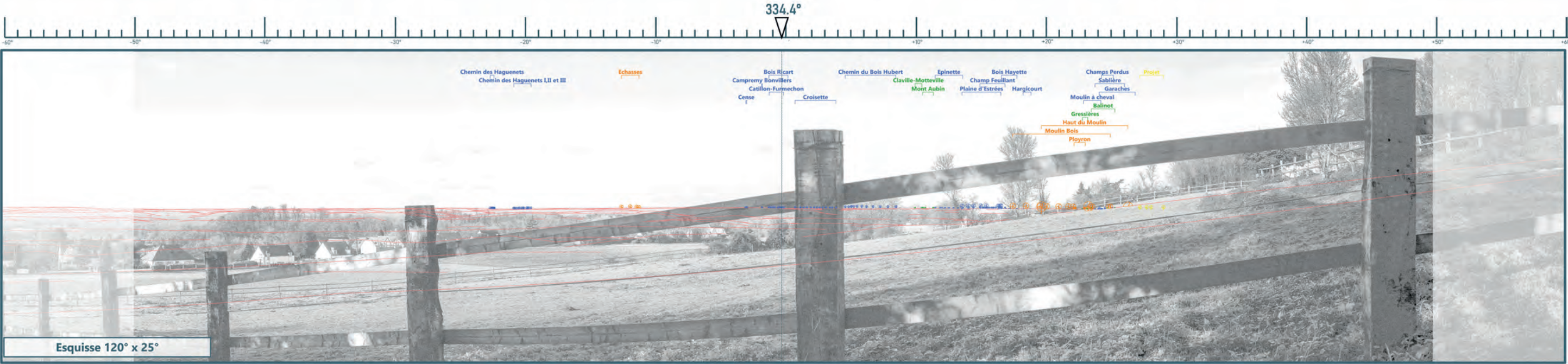
Sur les hauteurs du plateau du Valois Multien, la clairière de la butte Saint-Christophe à Fleurines domine la vallée de l'Oise et la plaine picarde. Les pans du plateau pourront dégager des percées visuelles vers l'horizon. Celles-ci seront toutefois estompées par la succession des vallées et boisements riverains. Malgré des rebords de plateau pouvant laisser des vues plongeantes, le degré de boisement de ces reliefs plus escarpés ne ménagera que de rares vues sur les parcs éoliens. En effet, les parcs sont peu visibles à travers les boisements et difficilement discernables comme les parcs éolien des Haguenets présents sur la ligne d'horizon mais dans un rapport d'échelle minime.

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry sera intégralement masqué par le relief et les boisements qui composent le paysage. Ainsi, aucune visibilité ne sera possible. L'impact visuel est nul.



Depuis la clairière de la butte Saint-Christophe à Fleurines - Vue n°1



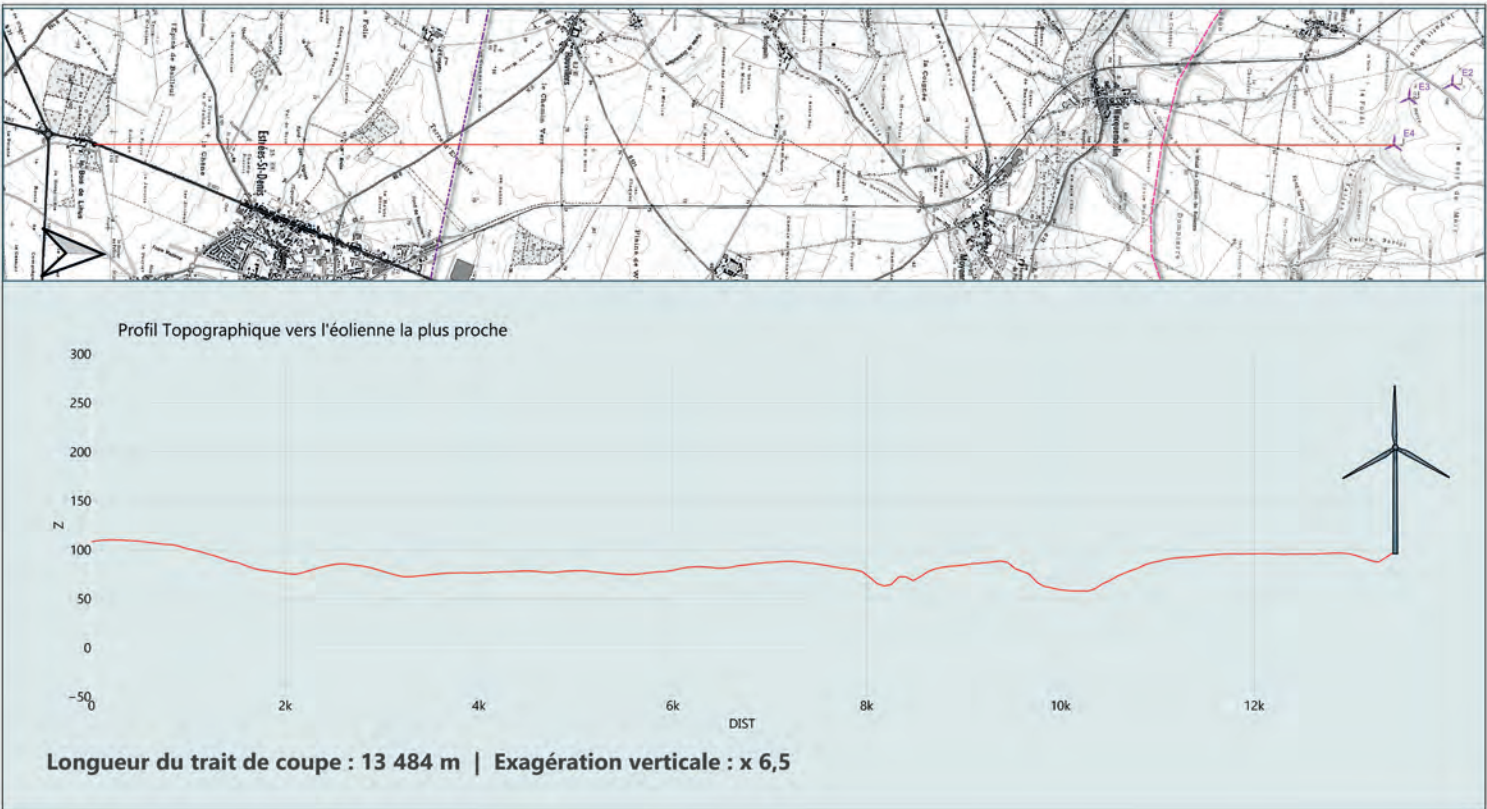
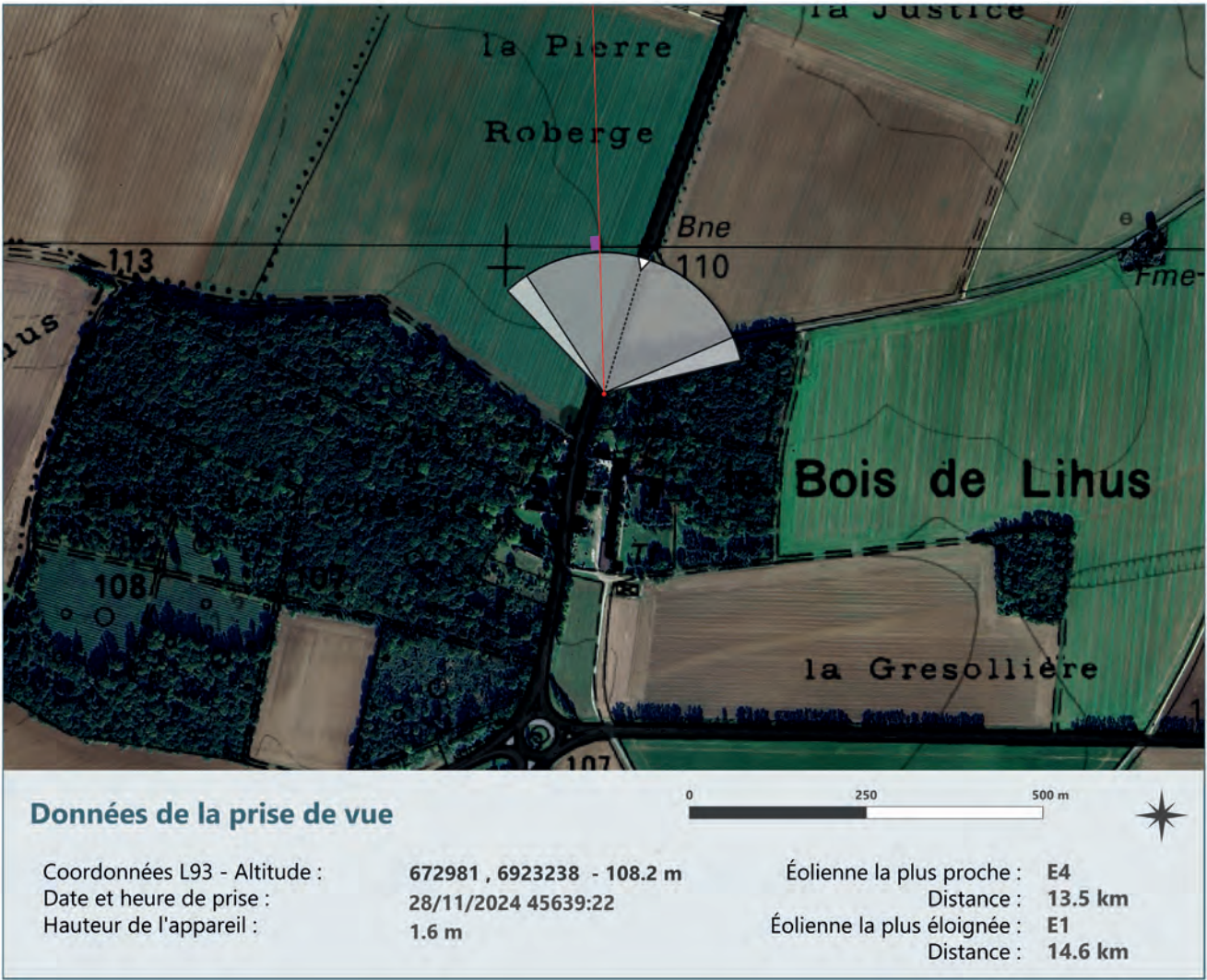
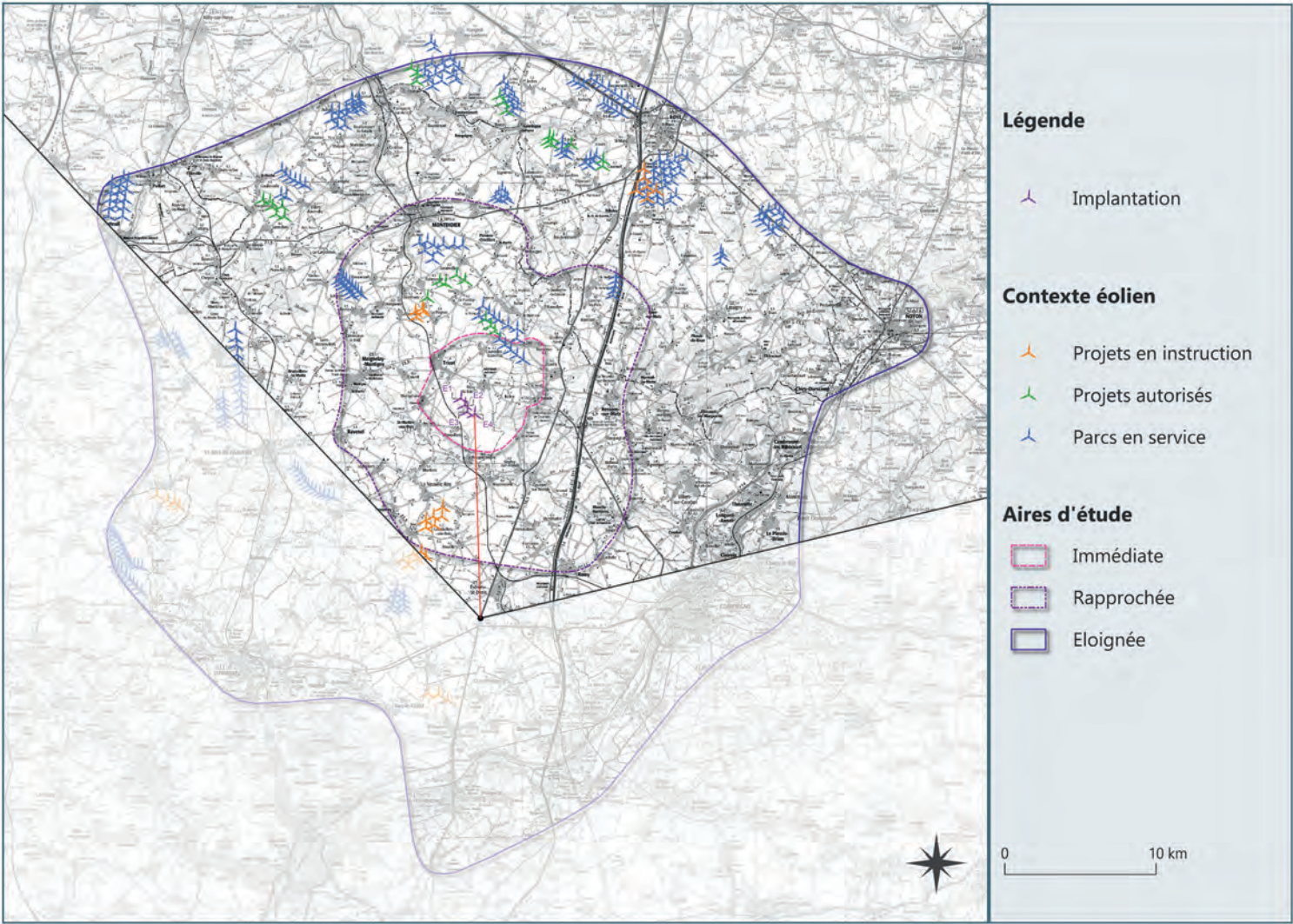


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°2 - Vue depuis la D1017, au nord du Bois de Lihus et sur la ferme inscrite de St-Julien-le-Pauvre



Commentaire paysager

Etat initial :

Au sud d'Estrée-Saint-Denis et au nord du Bois de Linus, la D1017 traverse un paysage semi-ouvert avec de grandes visibilitées vers l'horizon sur la gauche du panorama, notamment sur le plateau Picard. Tandis que vers l'est, sur la droite du panorama, l'imposant bois de Lihus se dessine et occulte toutes visibilitées vers cette portion du territoire. Un alignement d'arbres jouxtant la D1017, vient accompagner cet ensemble boisé. Ils sont accompagnés par le motif éolien, qui constitue également un motif vertical dans le paysage. Ce motif éolien est présent principalement en arrière-plan du paysage, le relief va venir légèrement le tronquer. Seuls quelques parcs sont identifiables comme Champ Feuillant ou Trois Rivières.

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry se trouve en arrière-plan des grandes cultures ouvertes. Toutefois, les quatres éoliennes seront visibles et s'inscriront dans un rapport d'échelle légèrement supérieur aux éoliennes en fonctionnement. Néanmoins, la prégnance du projet des Moulins de Méry sera moindre au vu de la distance et des éléments verticaux (boisements) situés au premier-plan. L'impact visuel est faible.



Impact sur le paysage



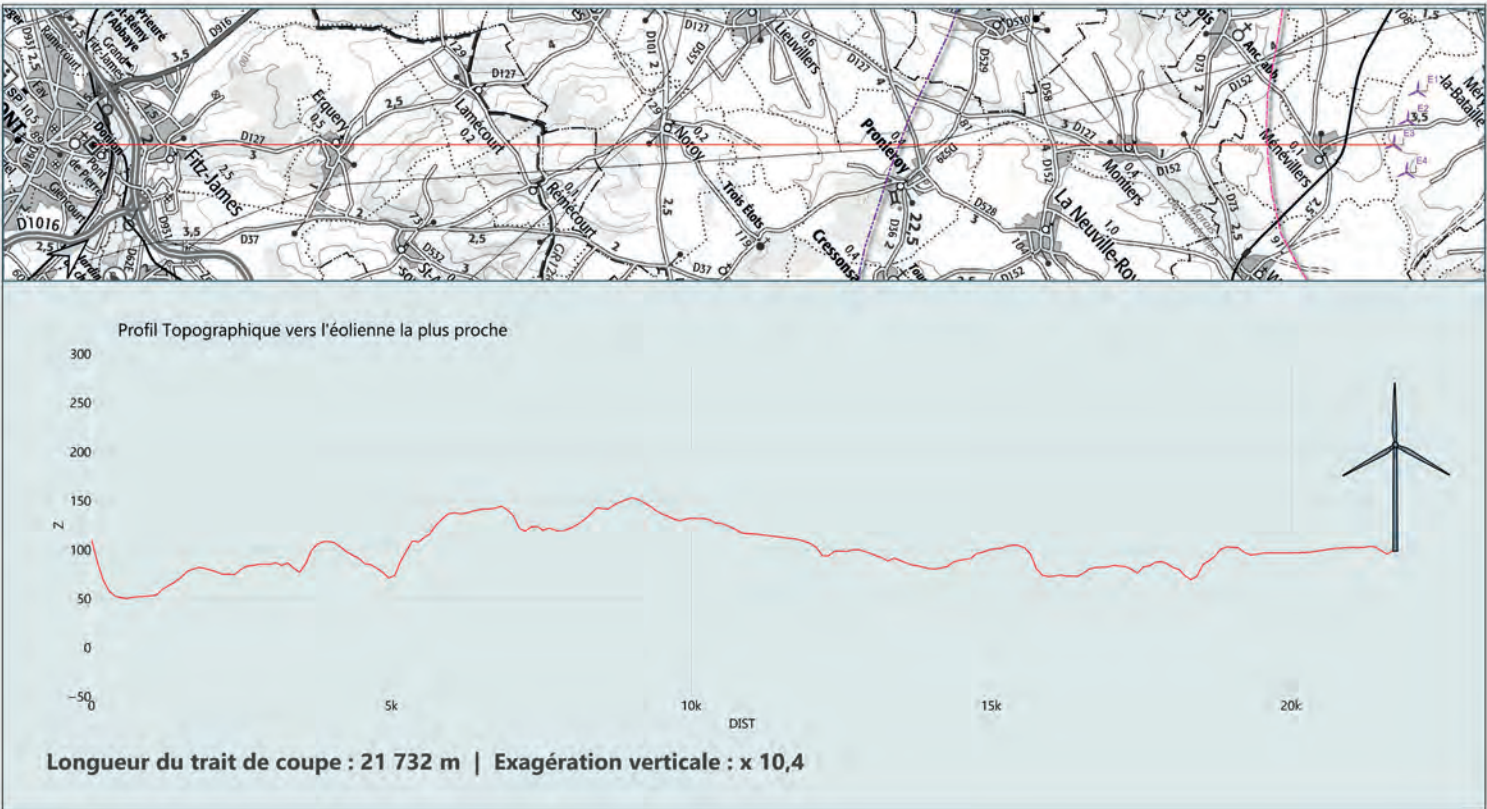
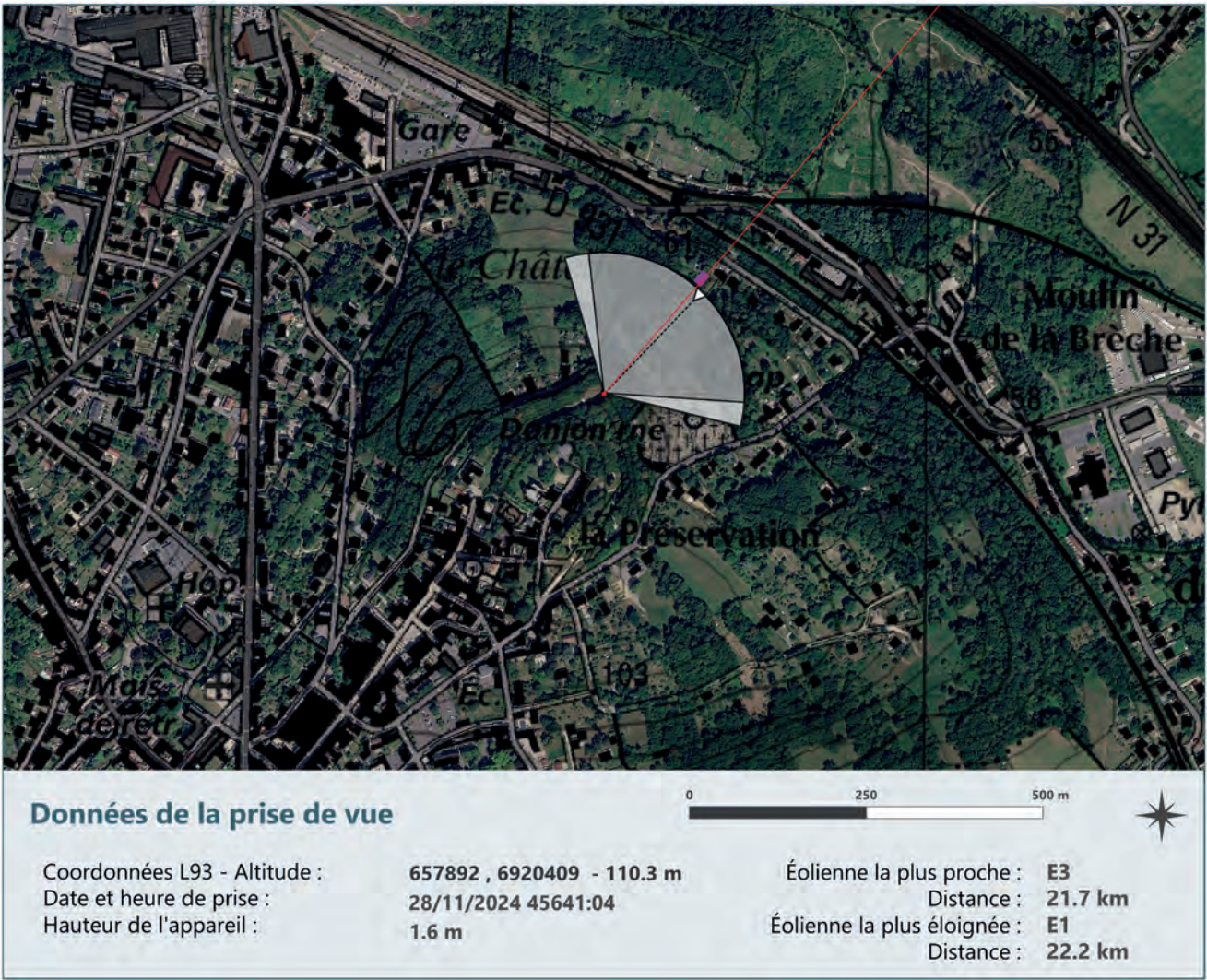
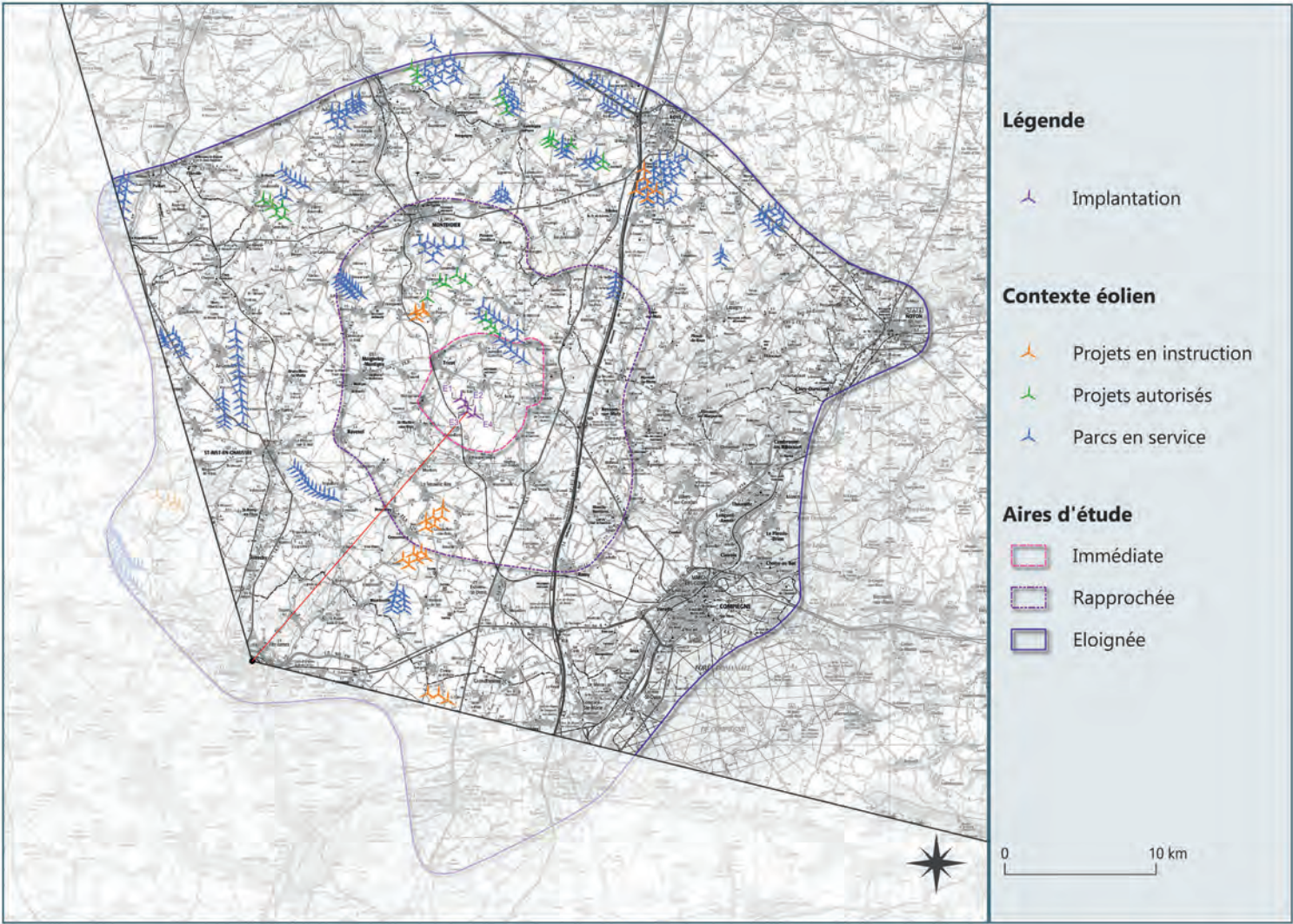


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°3 – Vue depuis le site de la Promenade du Châtelier à Clermont



Commentaire paysager

Etat initial :

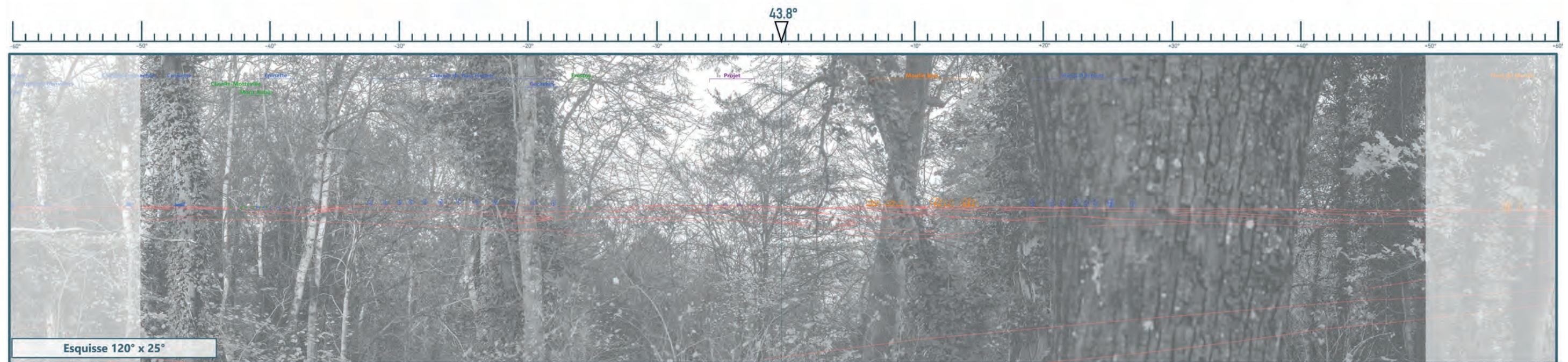
Ce point de vue est situé au sein du site classé de la promenade du Châtelier à Clermont, dans un environnement majoritairement boisé offrant une ambiance paysagère fermée. Depuis les cheminements et espaces de fréquentation du site, les perspectives visuelles sont fortement limitées par la présence d'un couvert arboré dense, complété ponctuellement par des boisements plus épars en périphérie du parc. Par ailleurs, certains secteurs sont bordés par des murets qui constituent également des écrans visuels et limitent les ouvertures en direction du paysage lointain. Les vues vers le nord et le nord-est, en direction du projet éolien, sont ainsi largement obstruées. Malgré la présence de plusieurs parcs éoliens sur la ligne d'horizon dans le territoire environnant, aucun n'est perceptible depuis ce point de vue en raison de ces masques topographiques et végétaux.

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry s'inscrit à très grande distance de la promenade du Châtelier. À cette distance, les éoliennes présenteraient déjà une faible prégnance visuelle si elles étaient observables. Toutefois, le projet se situe intégralement à l'arrière des différents écrans visuels constitués par les boisements bordant le site, les franges arborées séparant la promenade des secteurs habités de Clermont ainsi que par les murets présents le long de certains cheminements. Les rares ouvertures visuelles existantes ne sont pas orientées vers le projet et ne permettent pas d'établir de covisibilité avec les futures éoliennes. Ainsi, l'éloignement important du projet, combiné à l'absence de perspectives dégagées en sa direction, rend toute perception des éoliennes impossible depuis la promenade du Châtelier. L'impact visuel du projet est donc considéré comme nul.



Vue depuis le site de la Promenade du Châtelier à Clermont – Vue n°3



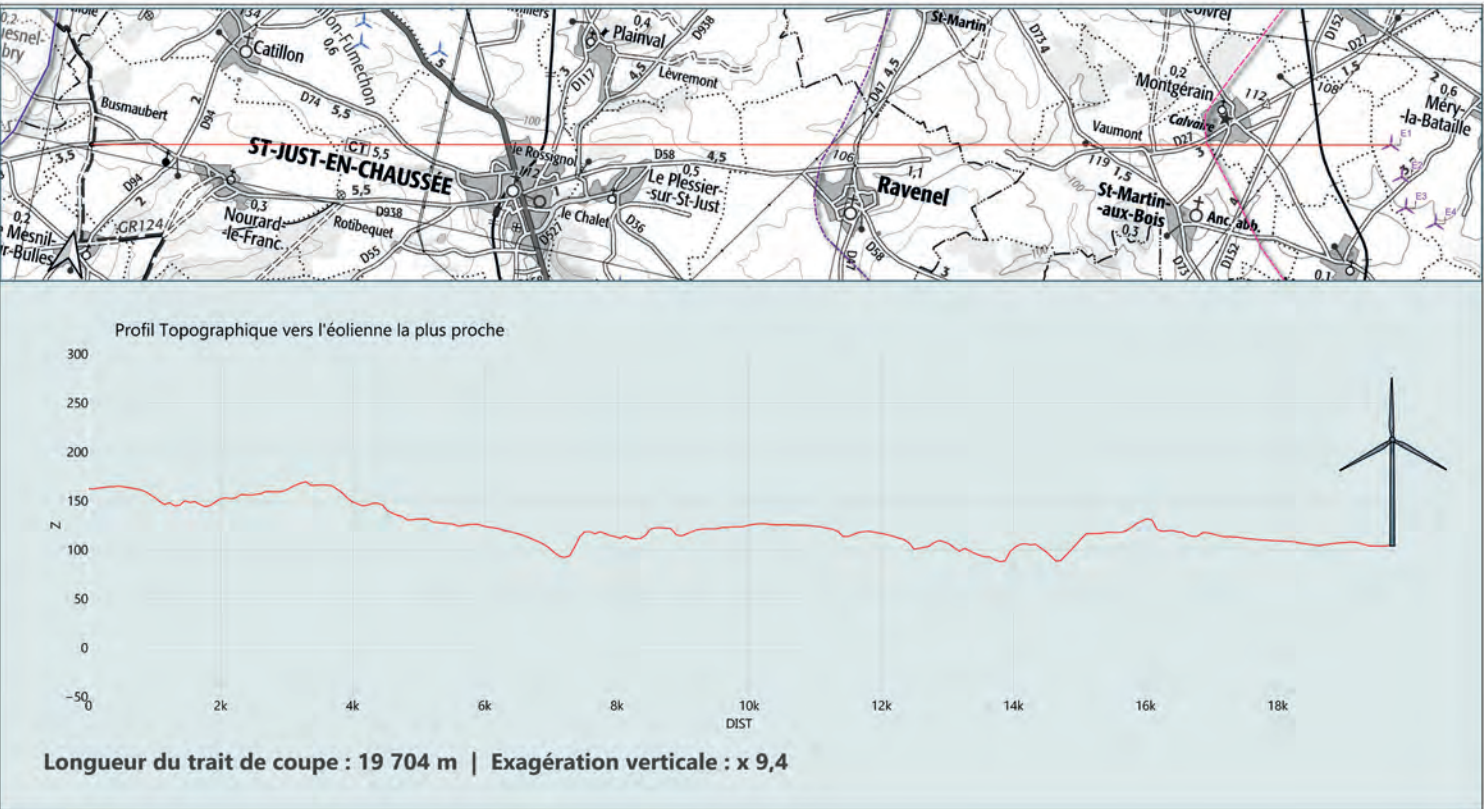
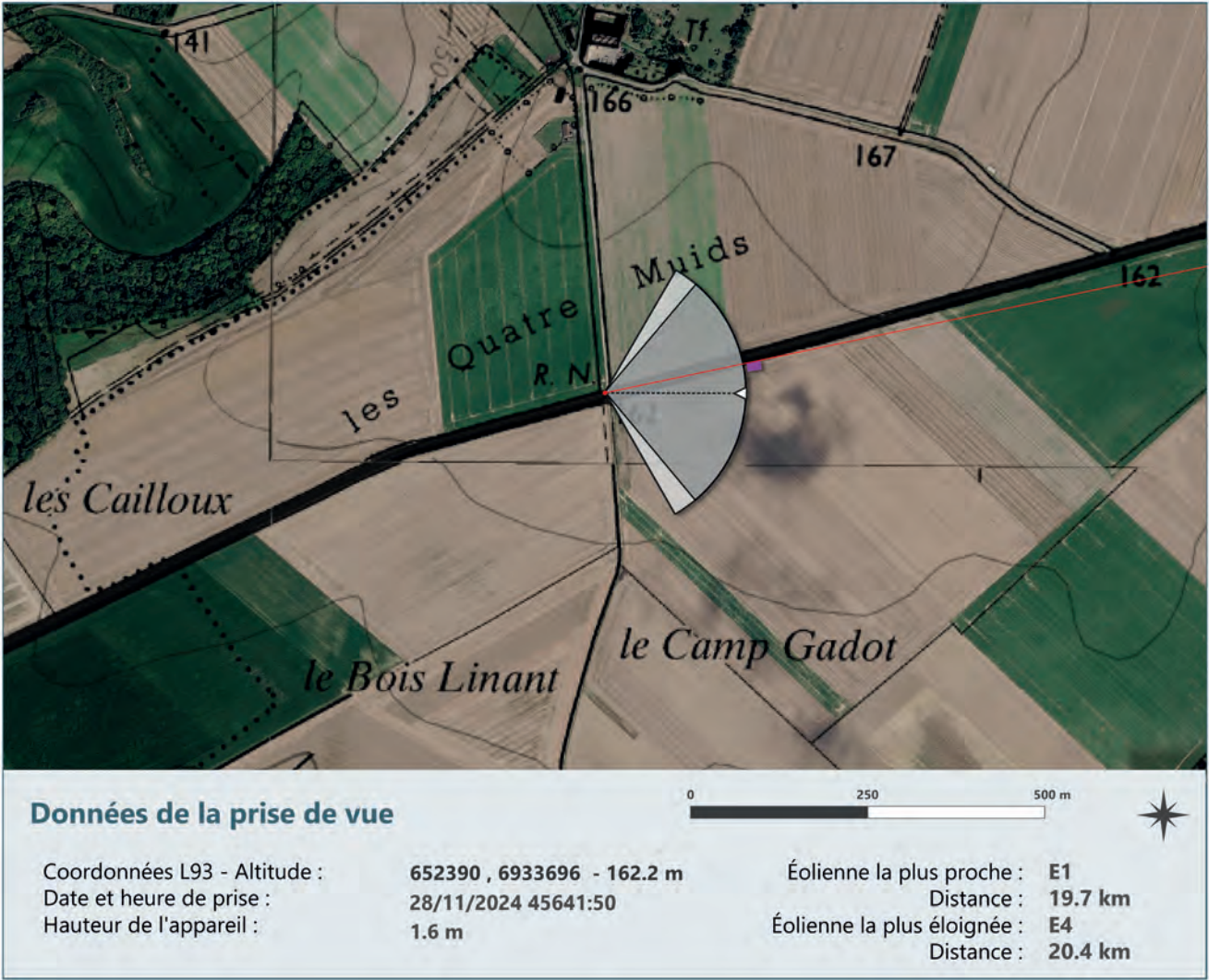
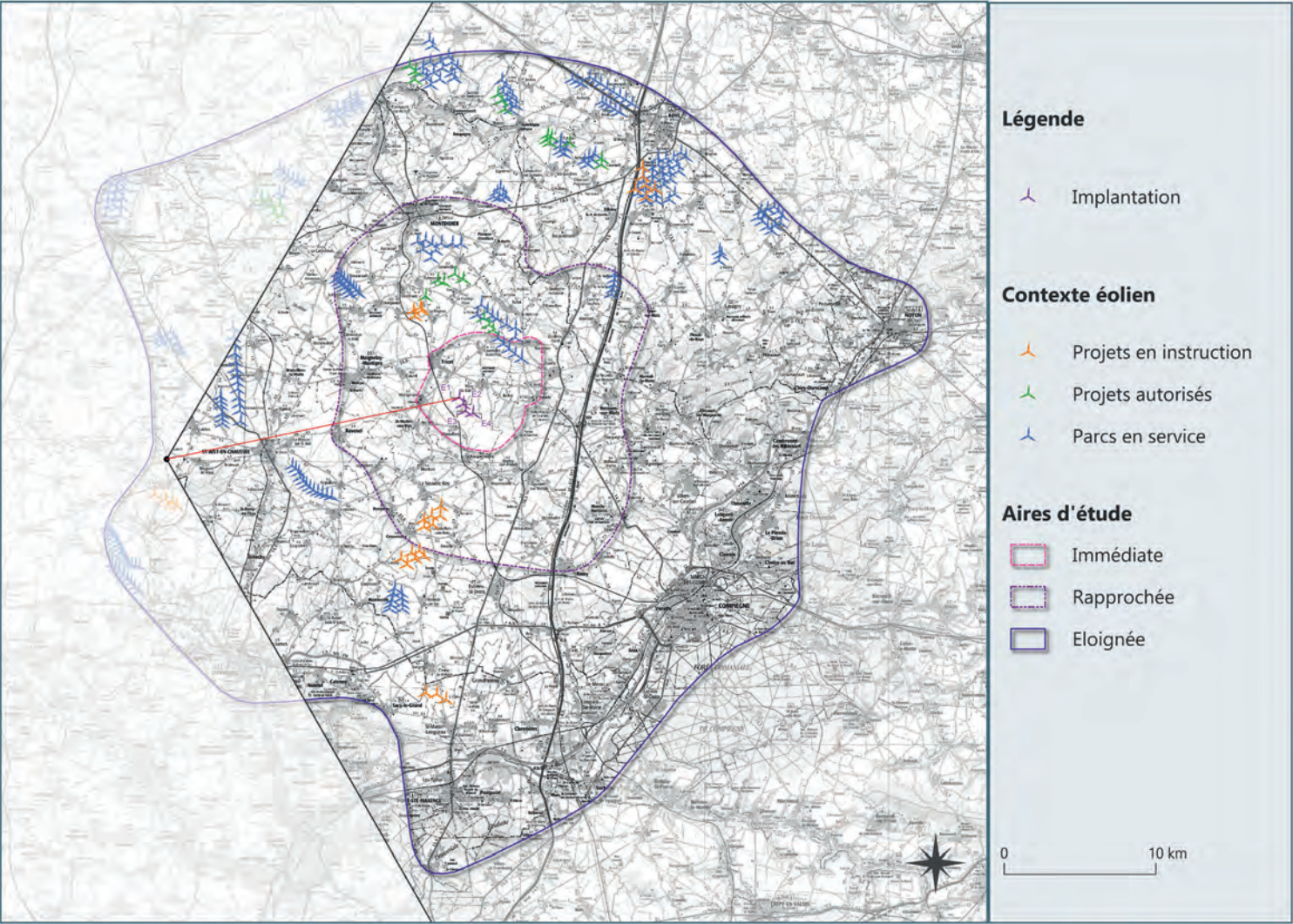


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°4 - Depuis le GR124, à l'ouest de Nourard-le-Franc, sur la D938



Commentaire paysager

Etat initial :

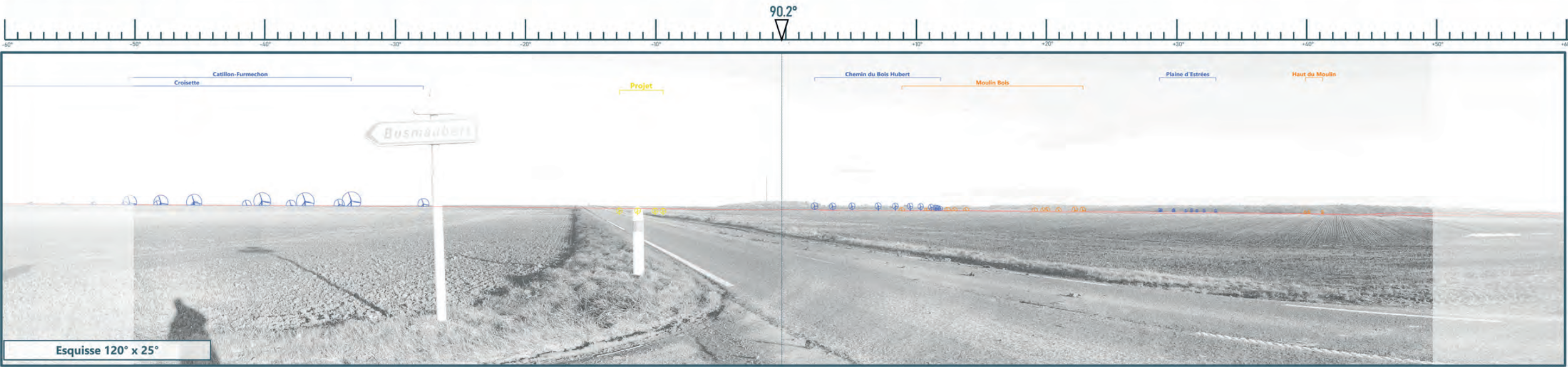
Depuis le GR124, à l'ouest de Nourard-le-Franc, les grandes cultures offrent une large étendue qui semble s'étendre en profondeur. Toutefois, elle est délimitée par un rideau boisé en arrière-plan représenté par le Bois de Mont. L'éolien est déjà présent et principalement visible à gauche du point de vue. Il est caractérisé par le parc de Croisette I mais également plus à droite par le parc du Chemin du Bois Hubert. Toutefois, la topographie vient tronquer ces parcs et laisse apparaître seulement une partie des rotors ou un bout de pale.

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry s'insère au centre du panorama en deçà du relief. La légère courbe en direction de l'est vient écourter les visibilitées sur le lointain et masquer l'intégralité du projet éolien. L'impact visuel est donc nul.



Depuis le GR124, à l'ouest de Nourard-le-Franc, sur la D938 - Vue n°4





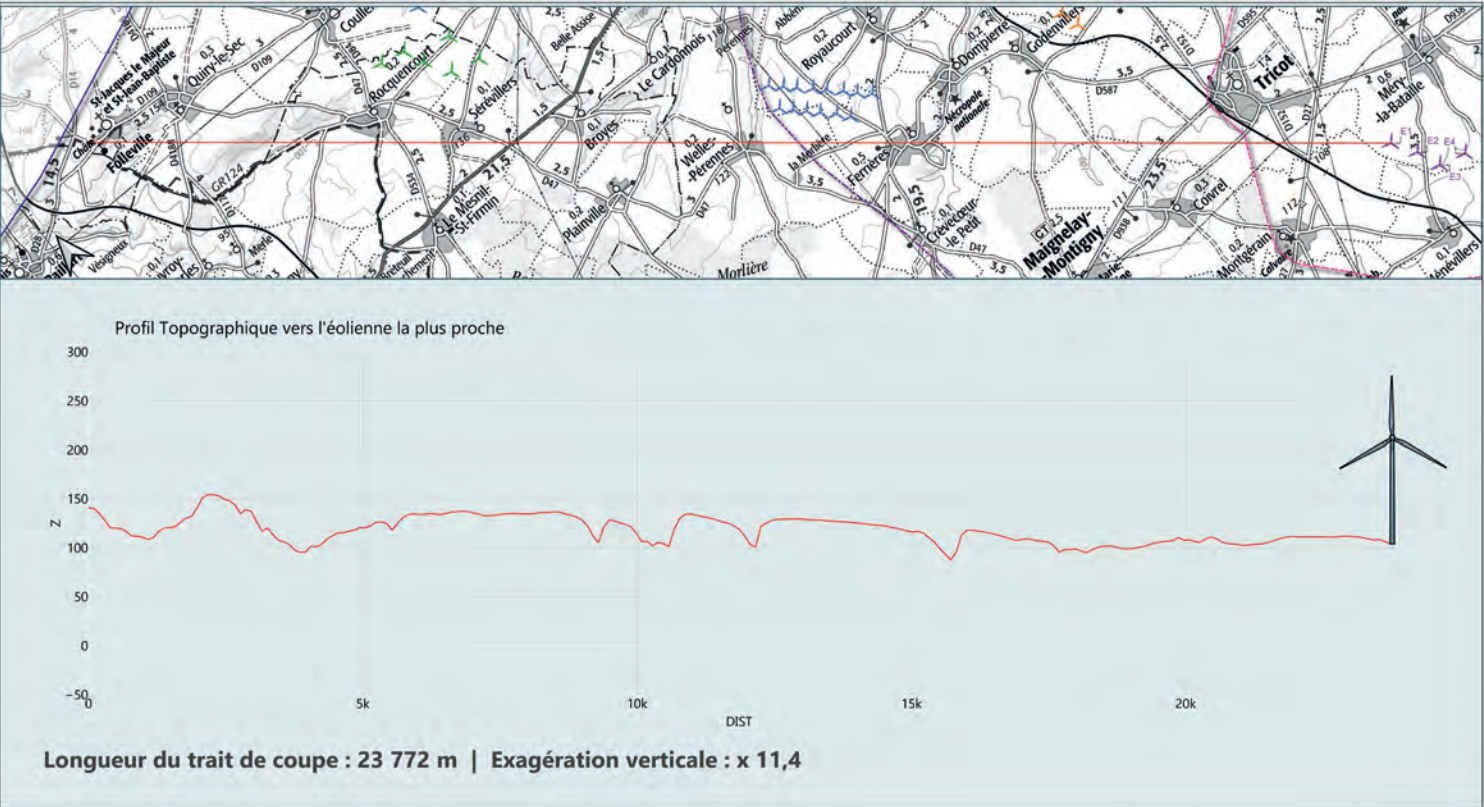
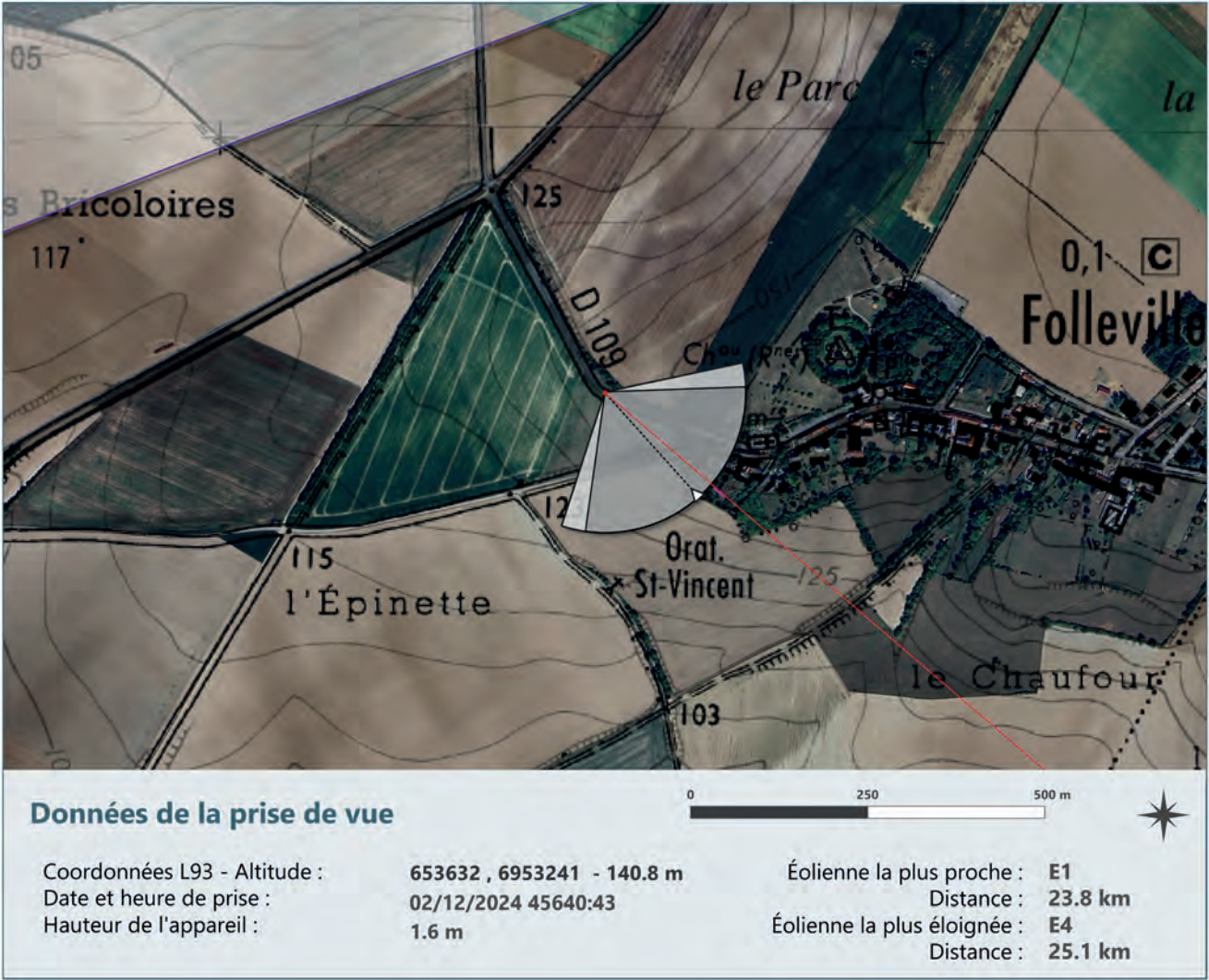
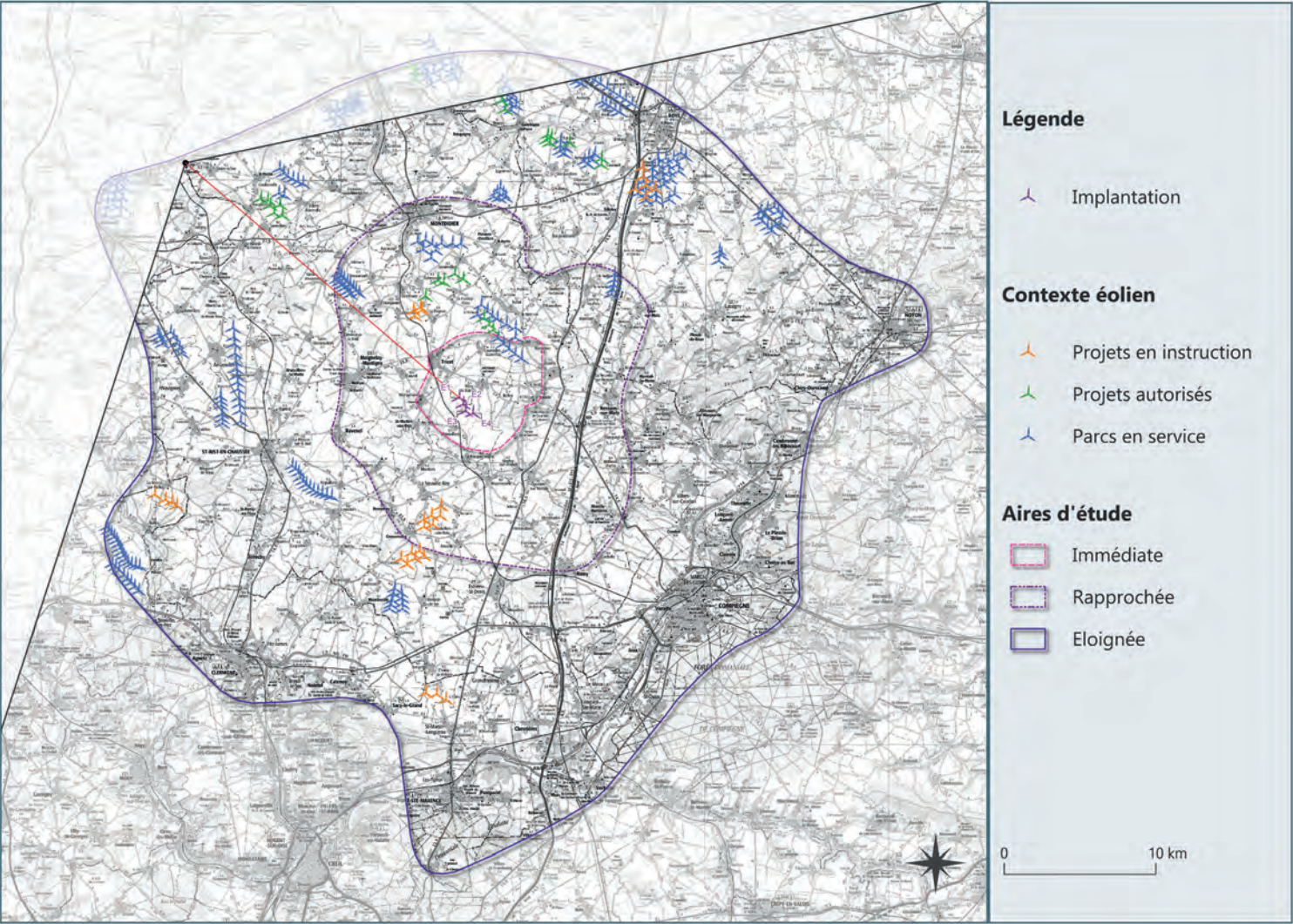
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°5 - Depuis les abords ouest de Folleville, sur la D109

272



Commentaire paysager

Etat initial :

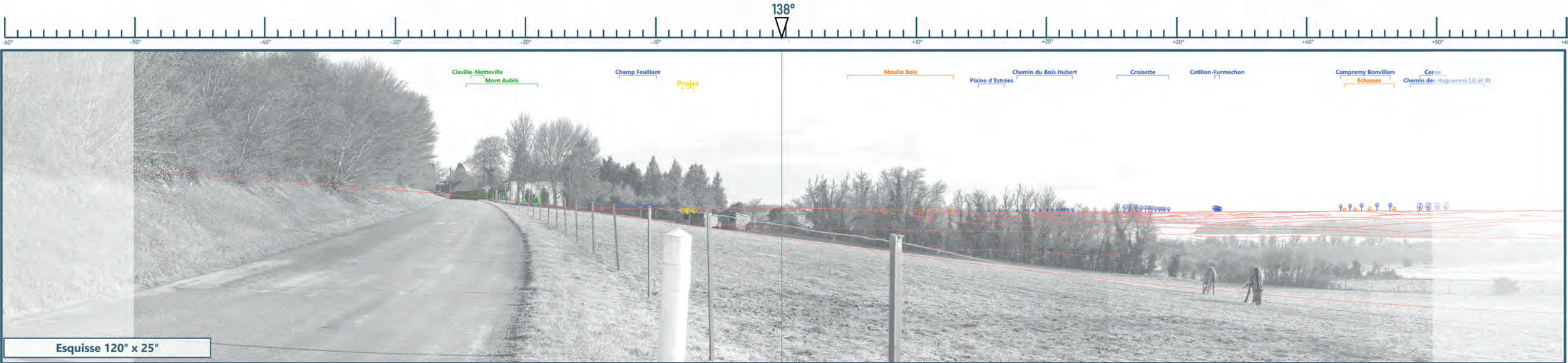
A l'ouest de Folleville, en sortie du bourg, la départementale D109 quitte l'encaissement de la vallée de la Noye pour rejoindre les hauteurs de la plaine. Les vues se dégagent à mesure que le regard passe au-dessus des reliefs. Cette augmentation est toutefois progressive, et si certaines sections sont maintenant ouvertes au regard, les lignes de crêtes ponctuées de boisements continuent d'influencer les perceptions. Depuis l'entrée ouest de Folleville, de nombreux motifs végétaux ponctuent les parcelles privées et viennent occulter des les visibilités sur le lointain. Seule la partie droite du panorama s'ouvre sur l'horizon. Depuis cette fenêtre visuelle, le motif éolien est présent en arrière-plan mais dans un rapport d'échelle très faible et est légèrement tronqué par le relief ou masqué par les boisements.

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry sera intégralement rogné par le relief et se situera en dessous d'une courbe topographique. De plus, la présence de la ligne arborée aux abords de l'entrée de Folleville, va masquer la globalité des éléments se situant à l'arrière-plan. L'impact visuel est alors nul.



Depuis les abords ouest de Folleville, sur la D109 - Vue n°5



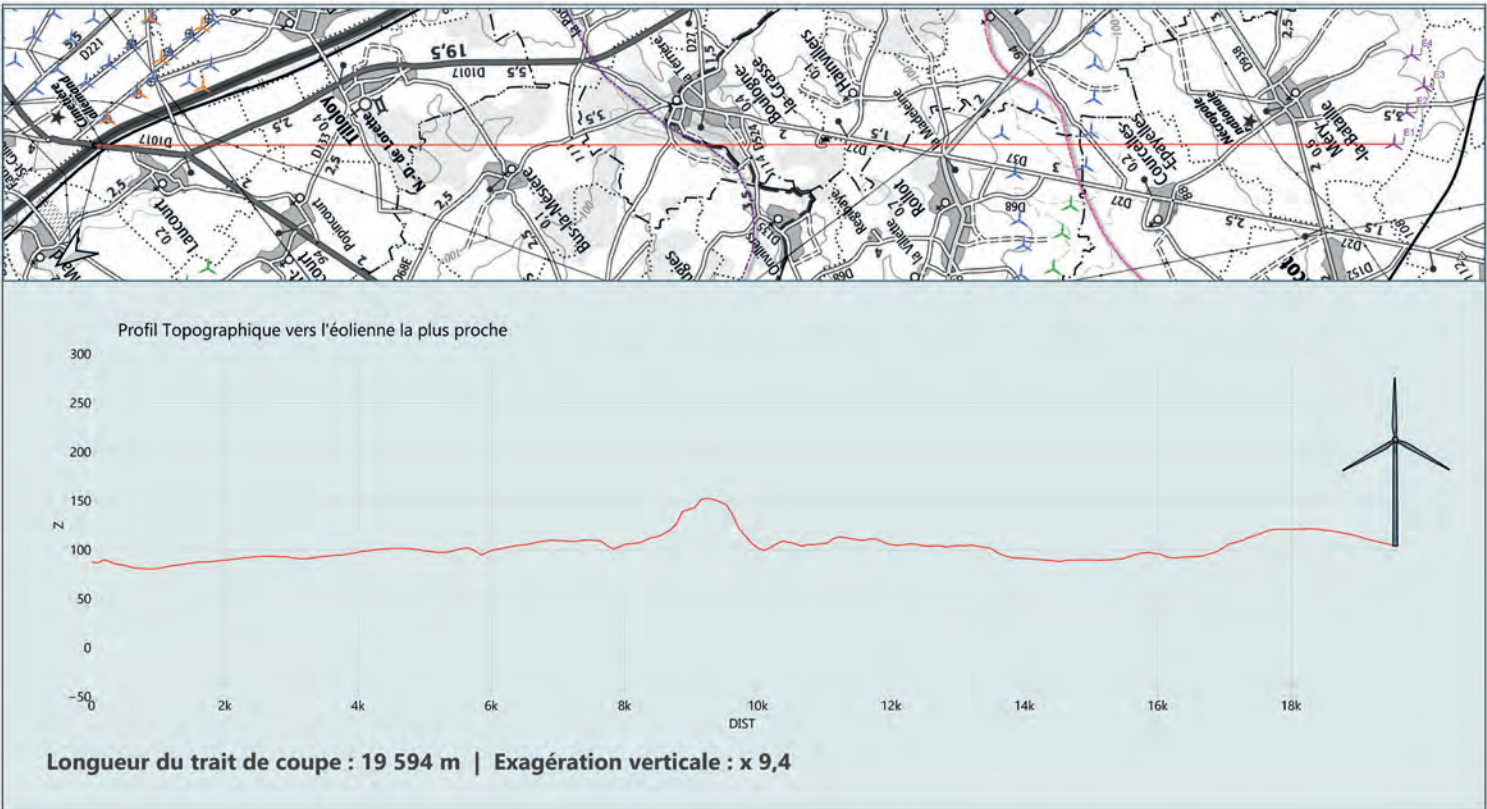
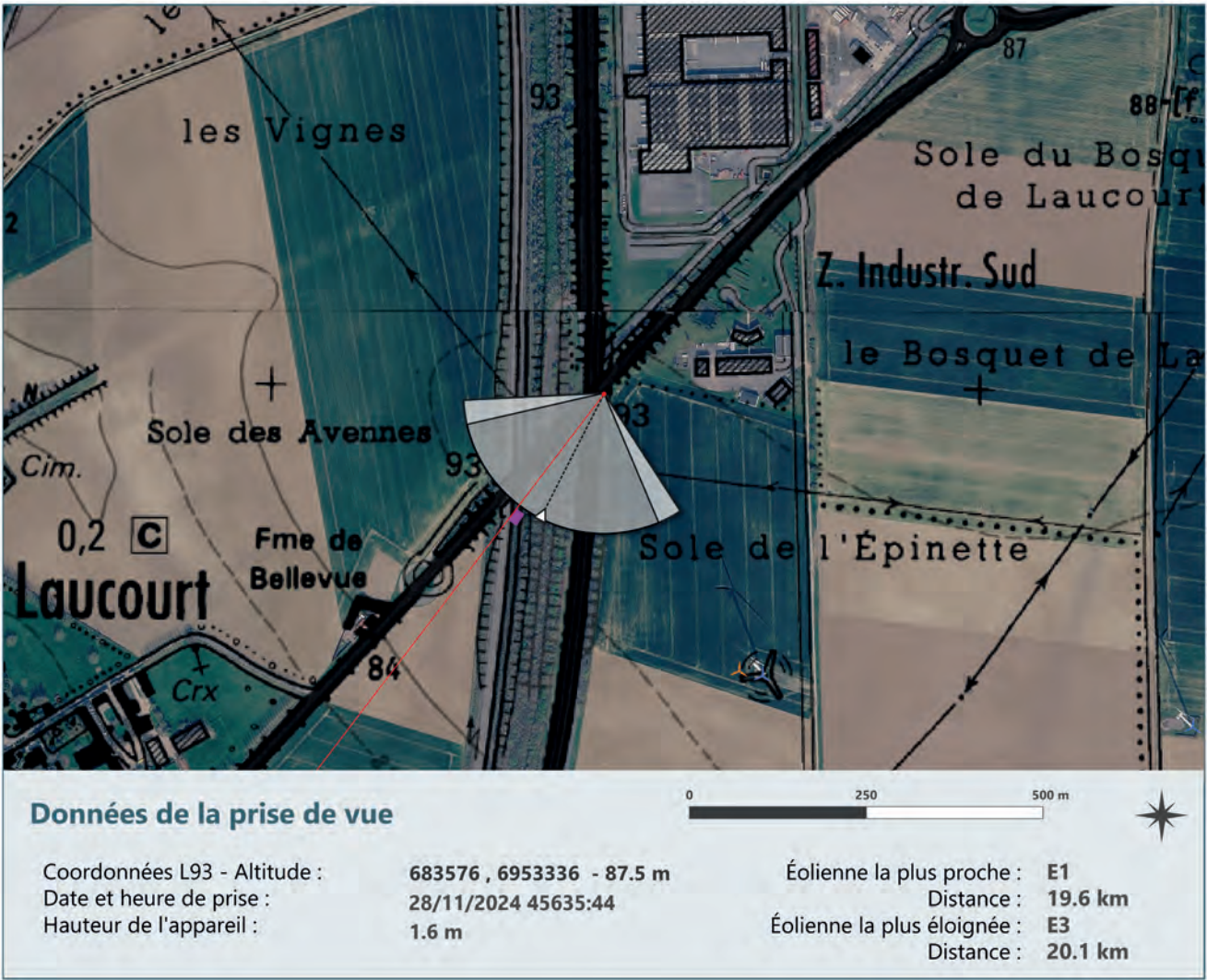
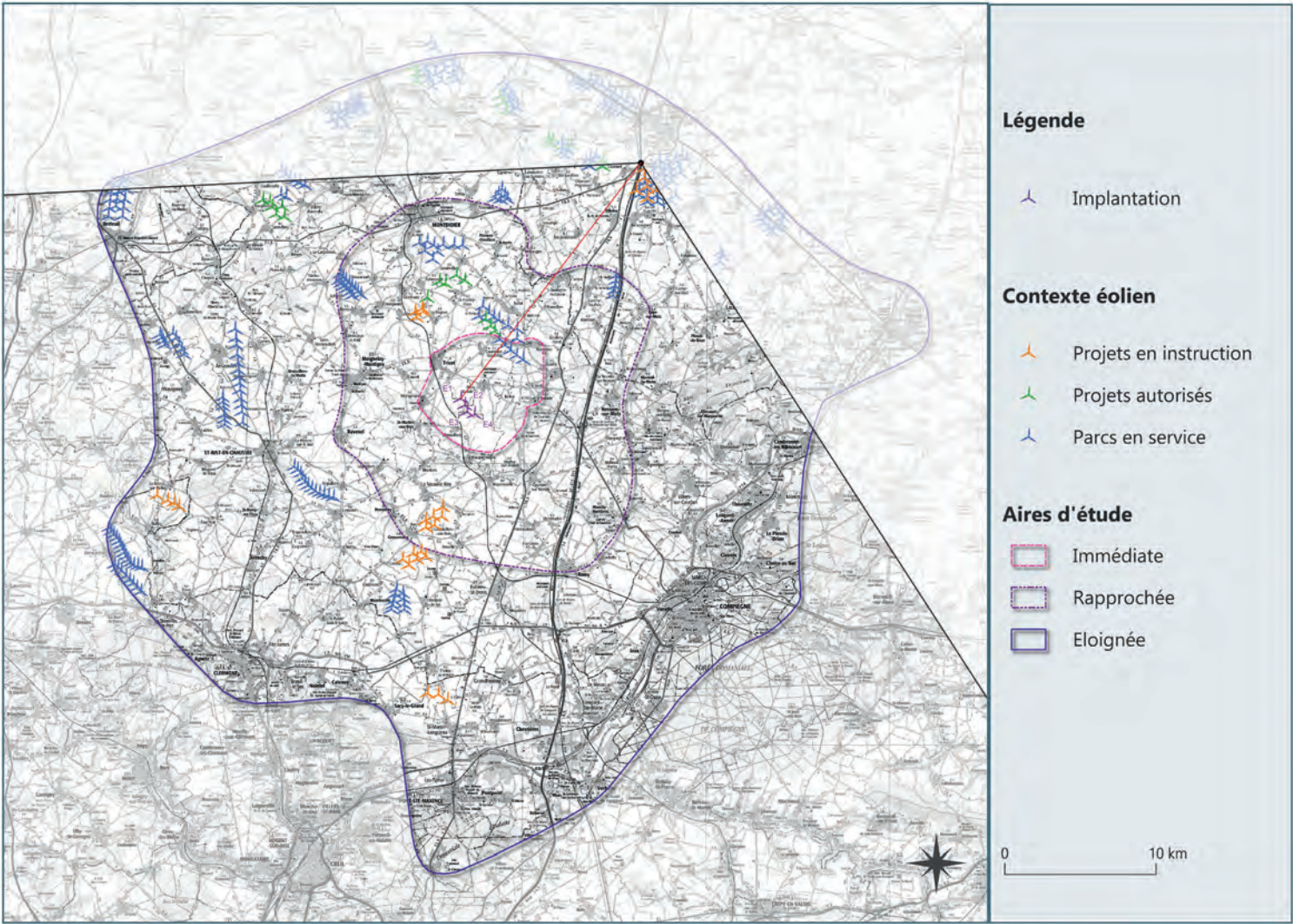


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°6 – Vue sur l'autoroute A1, depuis la D1017, à la sortie sud-ouest de Roye



Commentaire paysager

Etat initial :

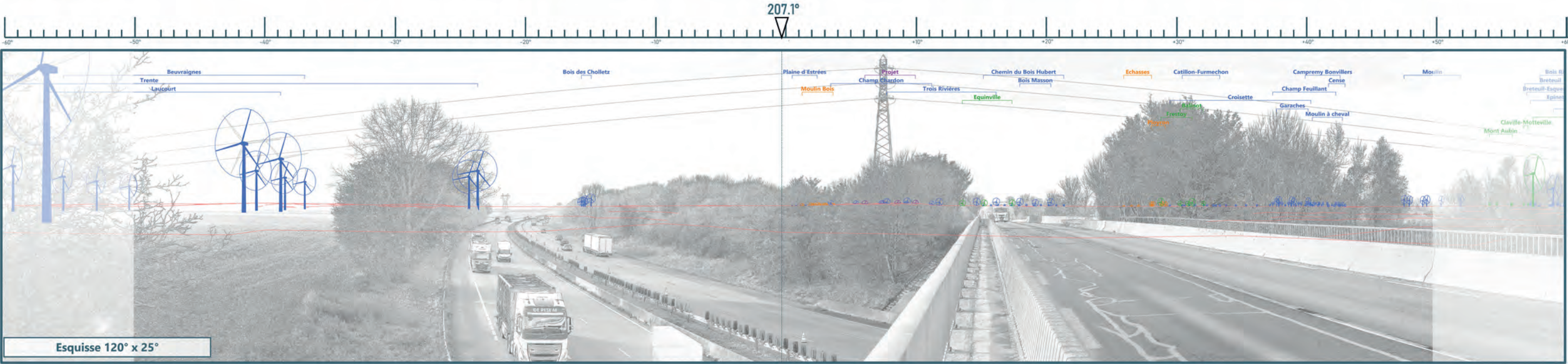
Au sud-ouest de Roye, la D1017, traverse l'autoroute A1. Cette dernière légèrement encaissée est bordée d'un talus habillé de végétation, cloisonnant le paysage et les visibilitées sur le lointain. Depuis la D1017, malgré sa position en hauteur, la ligne d'horizon est obstruée par cette dense masse boisée qui jouxte les axes de communication, seules quelques percées visuelles sur la gauche du panorama laissent entrevoir les parcs éoliens construits de Beuvraignes Energie, Les Trentes ou encore Laucourt Energie, situés à moins de 500 mètres.

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry situé en direction du sud-ouest, au centre du panorama sera totalement rogné par le motif boisé qui jouxte l'autoroute A1. De plus, au vu de la distance de plus de 19 km le projet apparaîtra dans un rapport d'échelle très faible. Depuis ce point de vue l'impact visuel est nul.



Vue sur l'autoroute A1, depuis la D1017, à la sortie sud-ouest de Roye - Vue n°6



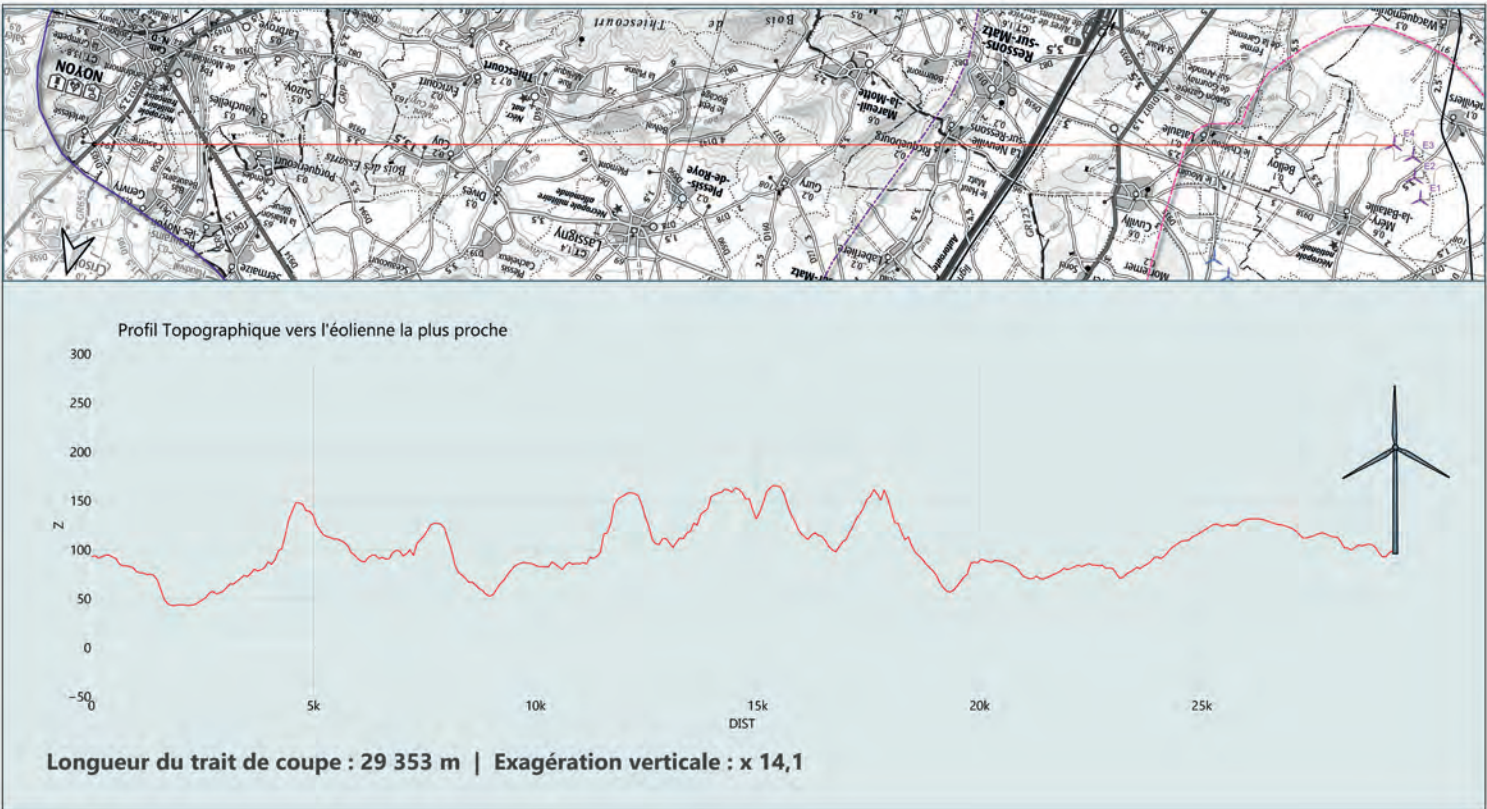
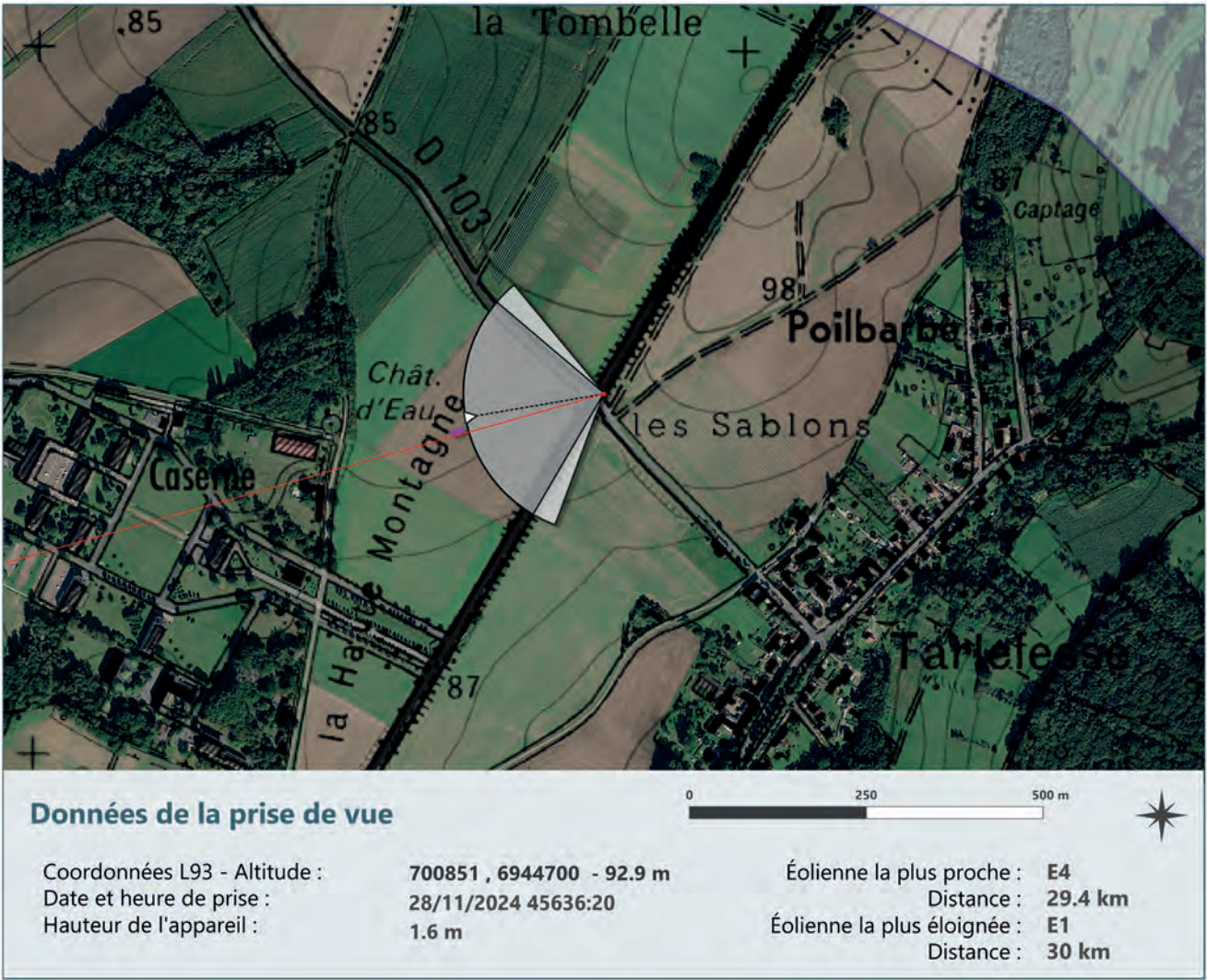
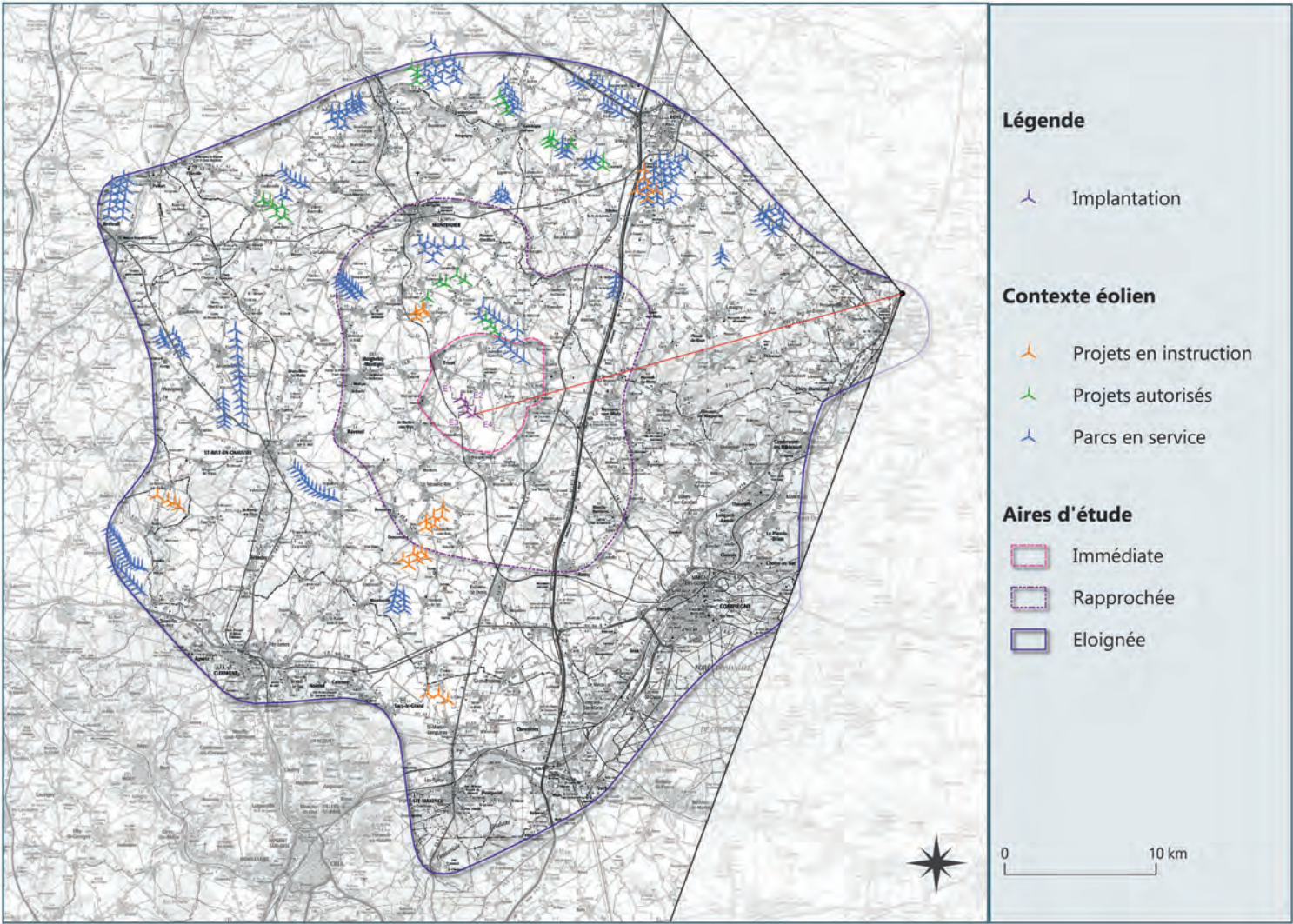


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°7 - Vue depuis l'entrée nord-est de Noyon, sur la D932, à l'intersection avec la D103



Commentaire paysager

Etat initial :

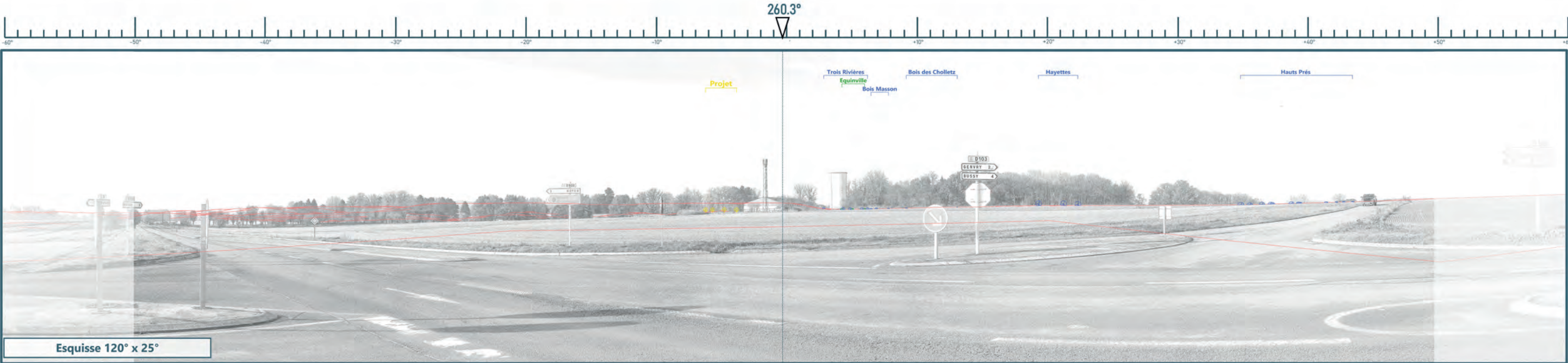
Depuis l'entrée nord-est de Noyon, la D932 offre un paysage d'apparence assez ouvert, notamment dû à la présence de larges étendues agricoles. Néanmoins, la ligne boisée des marais de Bas-Beaurains masque le lointain et le relief est plus prégnant que les pentes ne le laissent présager et ferme l'horizon tout en laissant un paysage très ouvert. Les éoliennes de l'arrière-plan en sont d'ailleurs un bon témoin car elles sont pratiquement toutes tronquées par la topographie.

Etat projeté :

Situé derrière les boisements localisés à l'arrière-plan et à plus de 29 km, le futur parc des Moulins de Méry sera indiscernable. L'impact visuel est nul.



Vue depuis l'entrée nord-est de Noyon, sur la D932, à l'intersection avec la D103 - Vue n°7



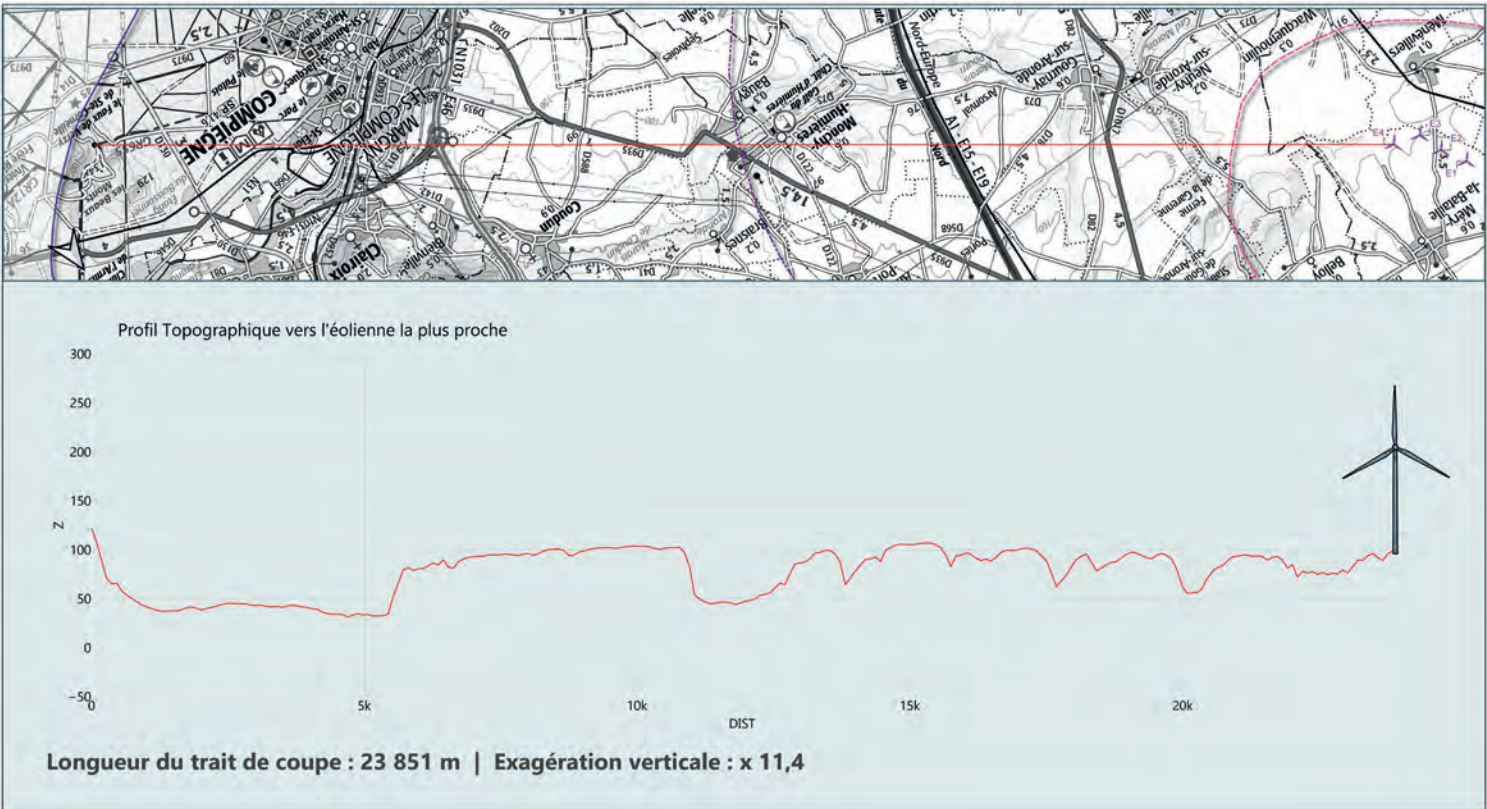
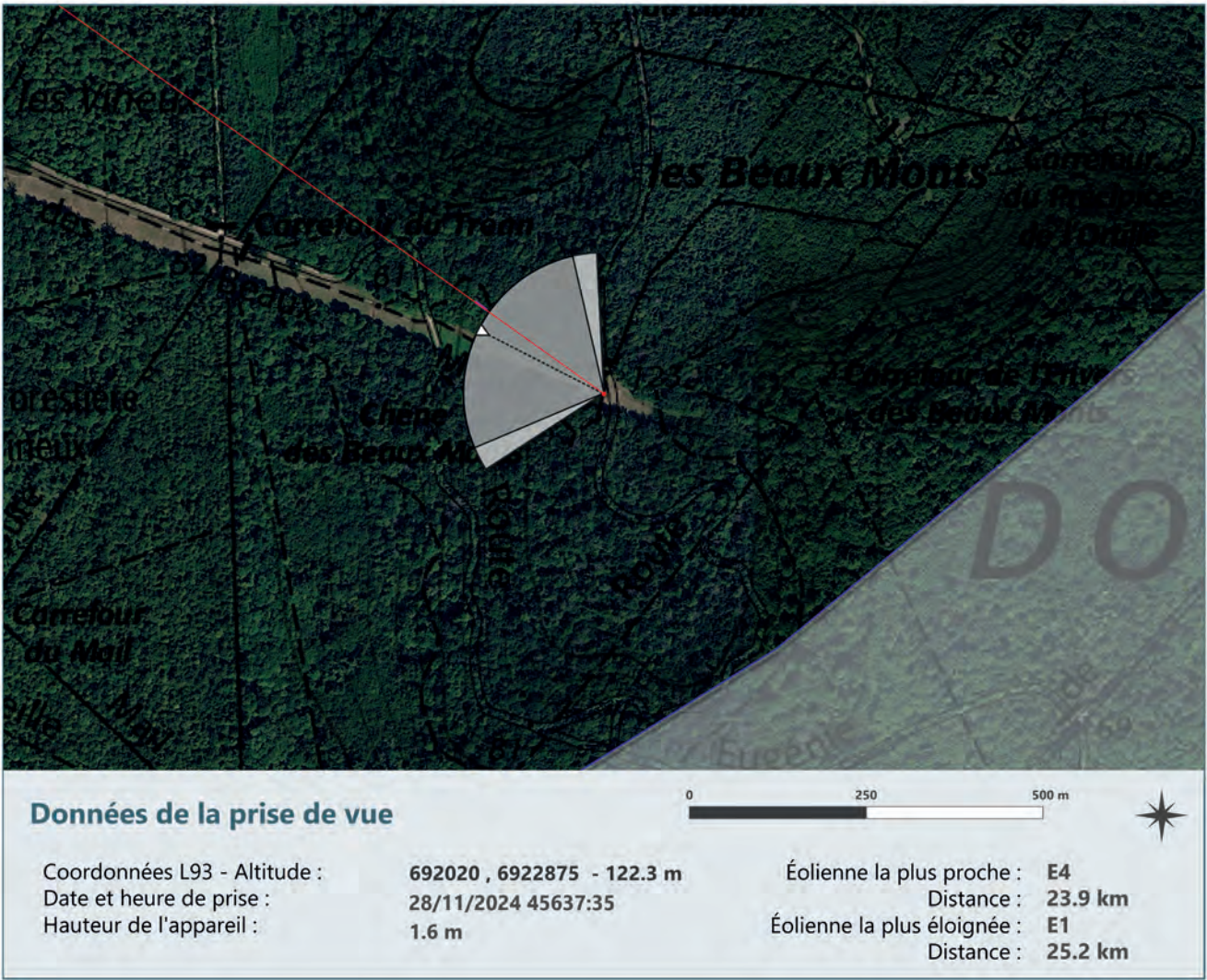
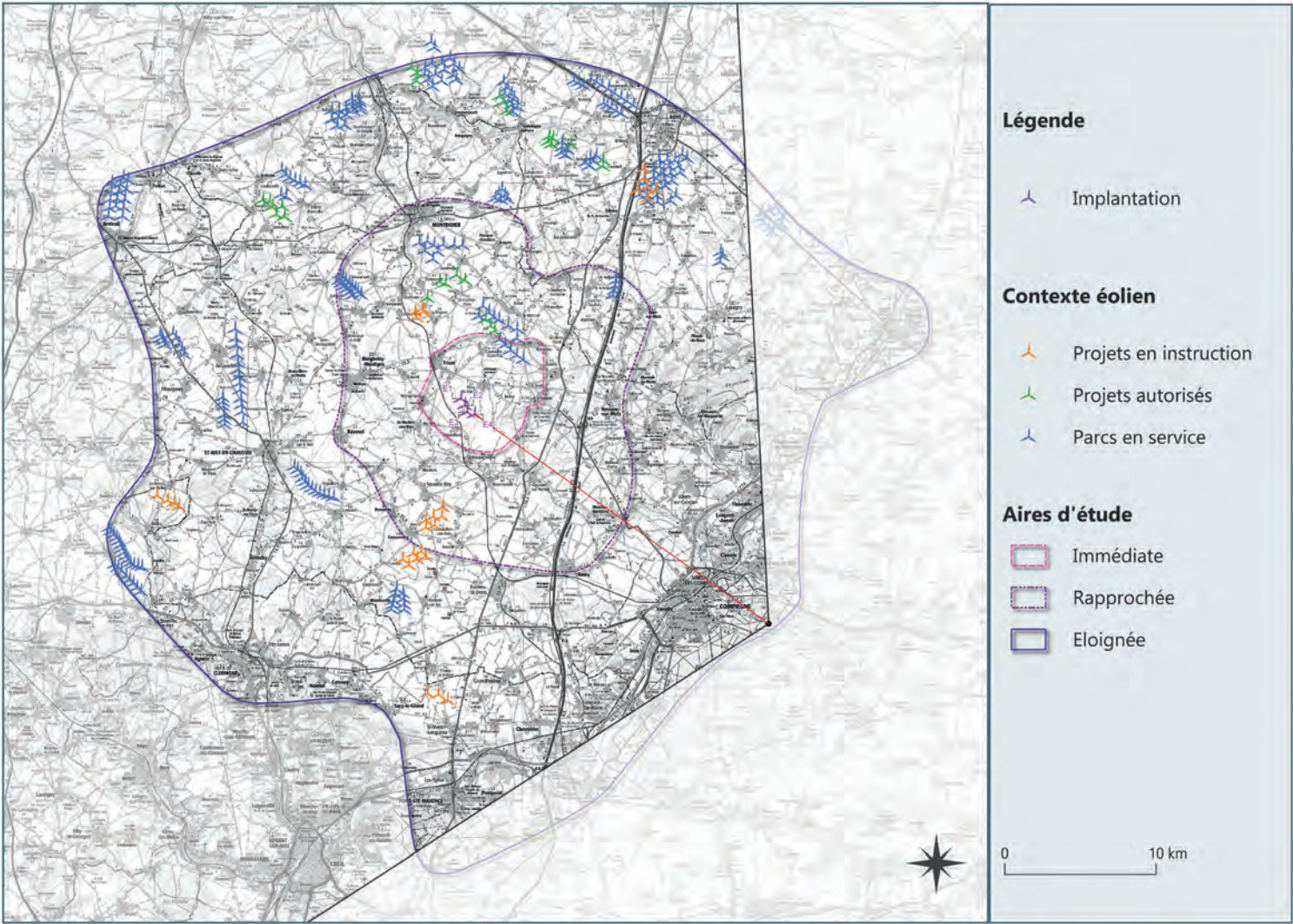


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°8 - Vue depuis le belvédère des Beaux Monts, à l'est de Compiègne



Commentaire paysager

Etat initial :

Le site touristique du Belvédère des Beaux Monts offre une fenêtre visuelle sur Compiègne et les étendues agricoles du plateau Picard. Néanmoins, les visibilitées sont limitées par la dense Forêt Domaniale de Compiègne qui borde l'avenue des Beaux Monts. Depuis ce point de vue, de nombreux parcs éoliens jalonnent le plateau Picard. Les parcs éoliens construits de Croisette I ou du Chemin du Bois Hubert apparaissent sur la ligne d'horizon, toutefois, dans un rapport d'échelle très faible.

Etat projeté :

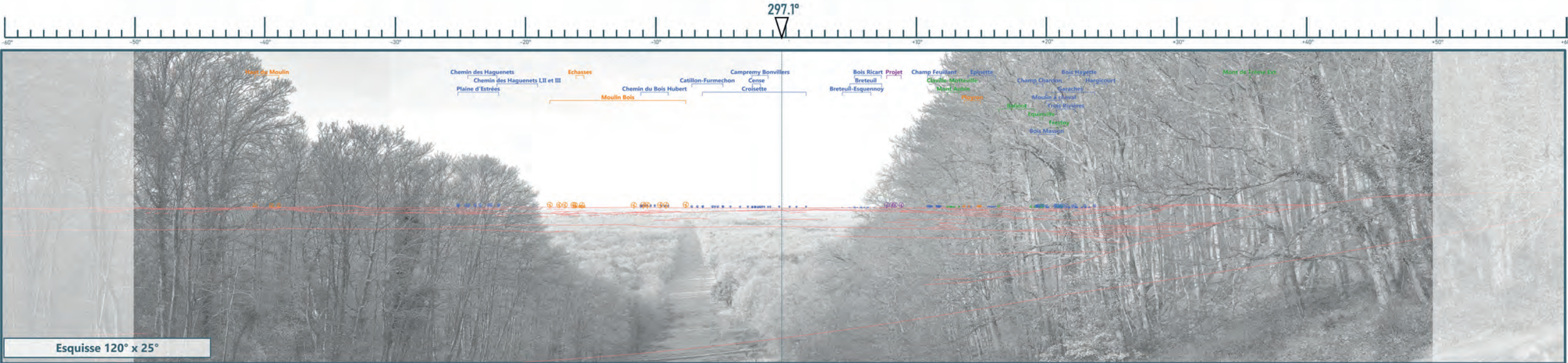
Le projet des Moulins de Méry, se situe à l'est du Belvédère, légèrement en dehors de la fenêtre visuelle qu'offre ce point de vue. En effet les éoliennes se situent à l'arrière des boisements de la Forêt domaniale. L'impact visuel est donc nul.



Vue depuis le belvédère des Beaux Monts, à l'est de Compiègne - Vue n°8



État initial 120° x 25°



Esquisse 120° x 25°



Photomontage 120° x 25°

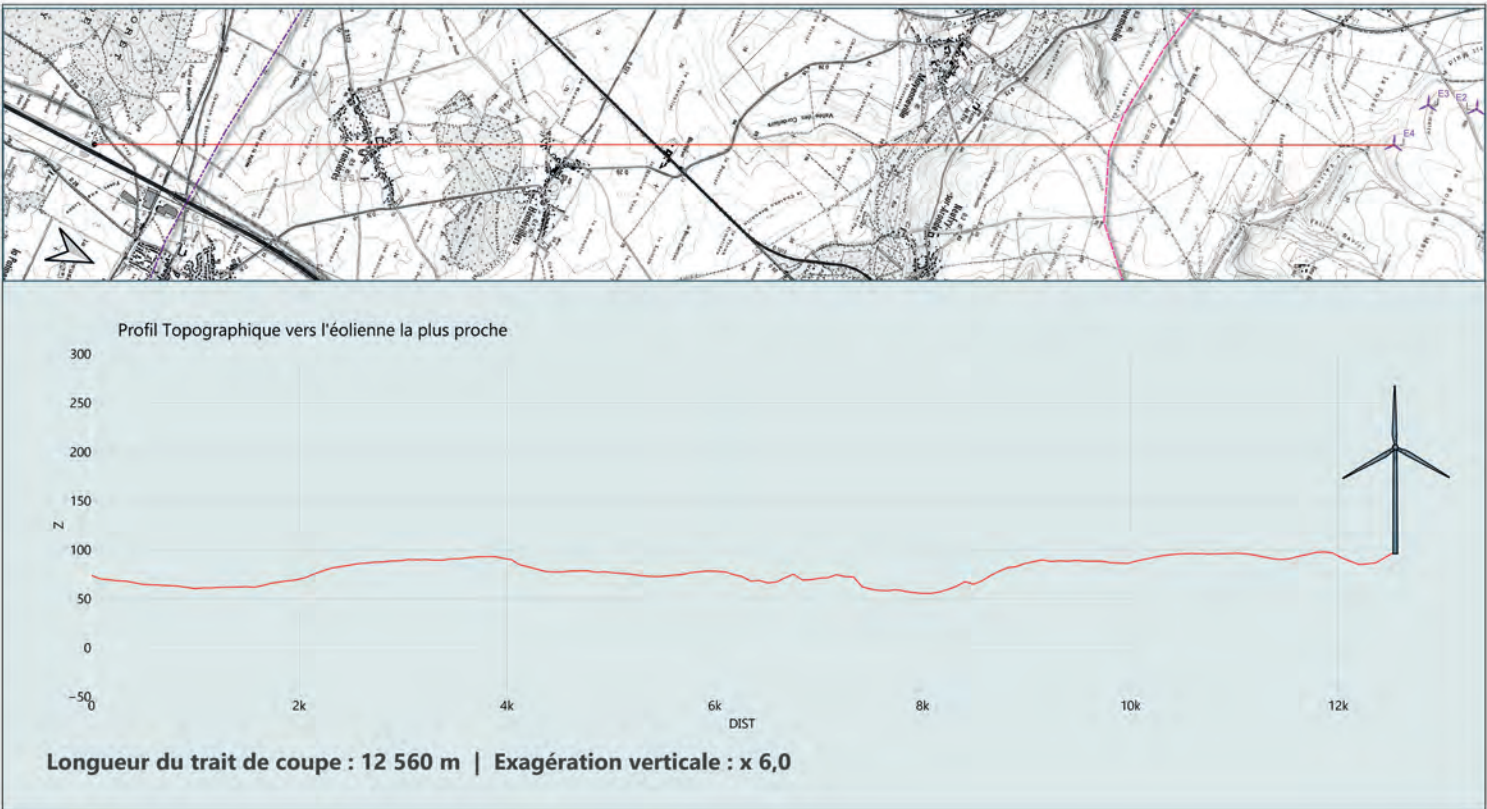
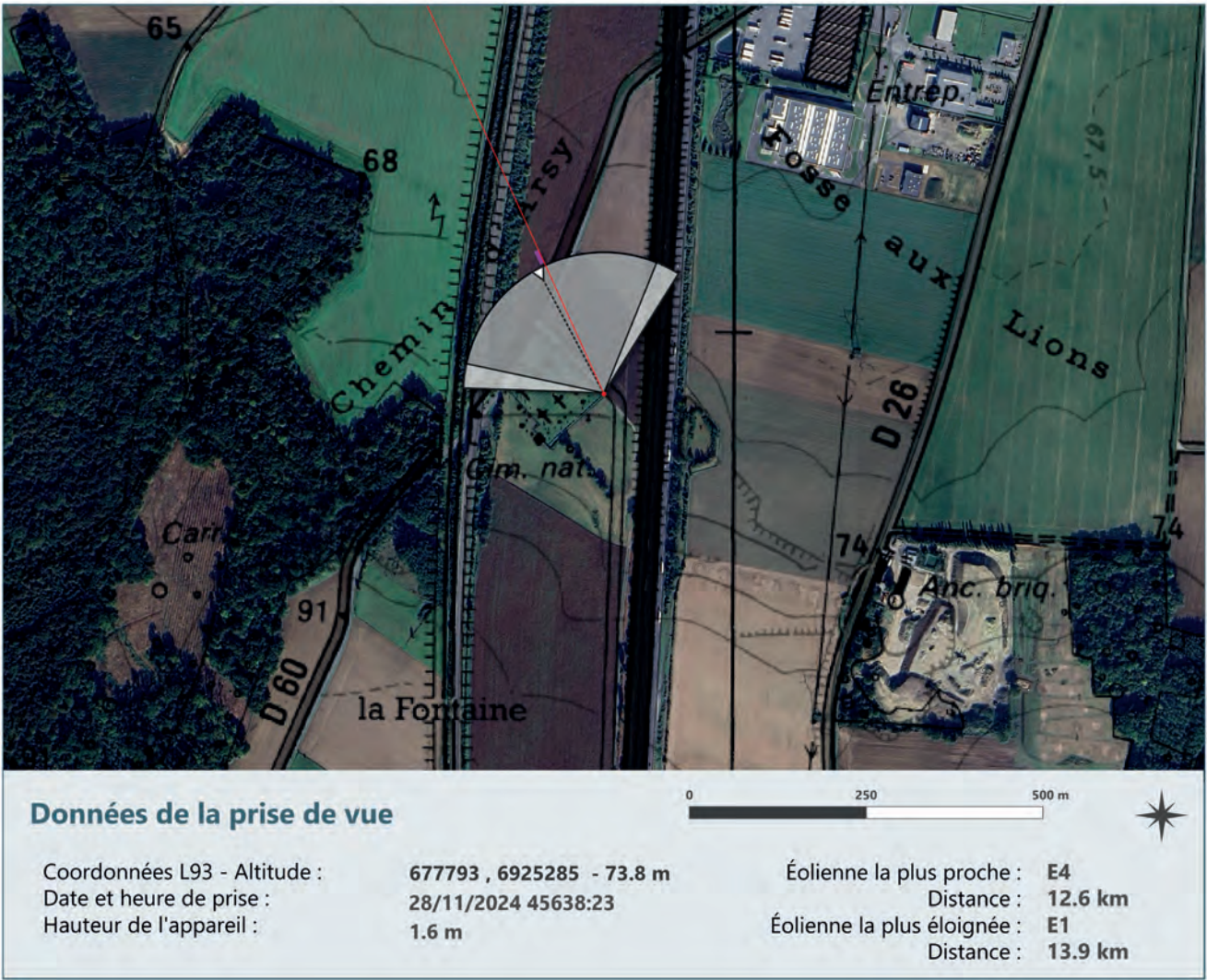
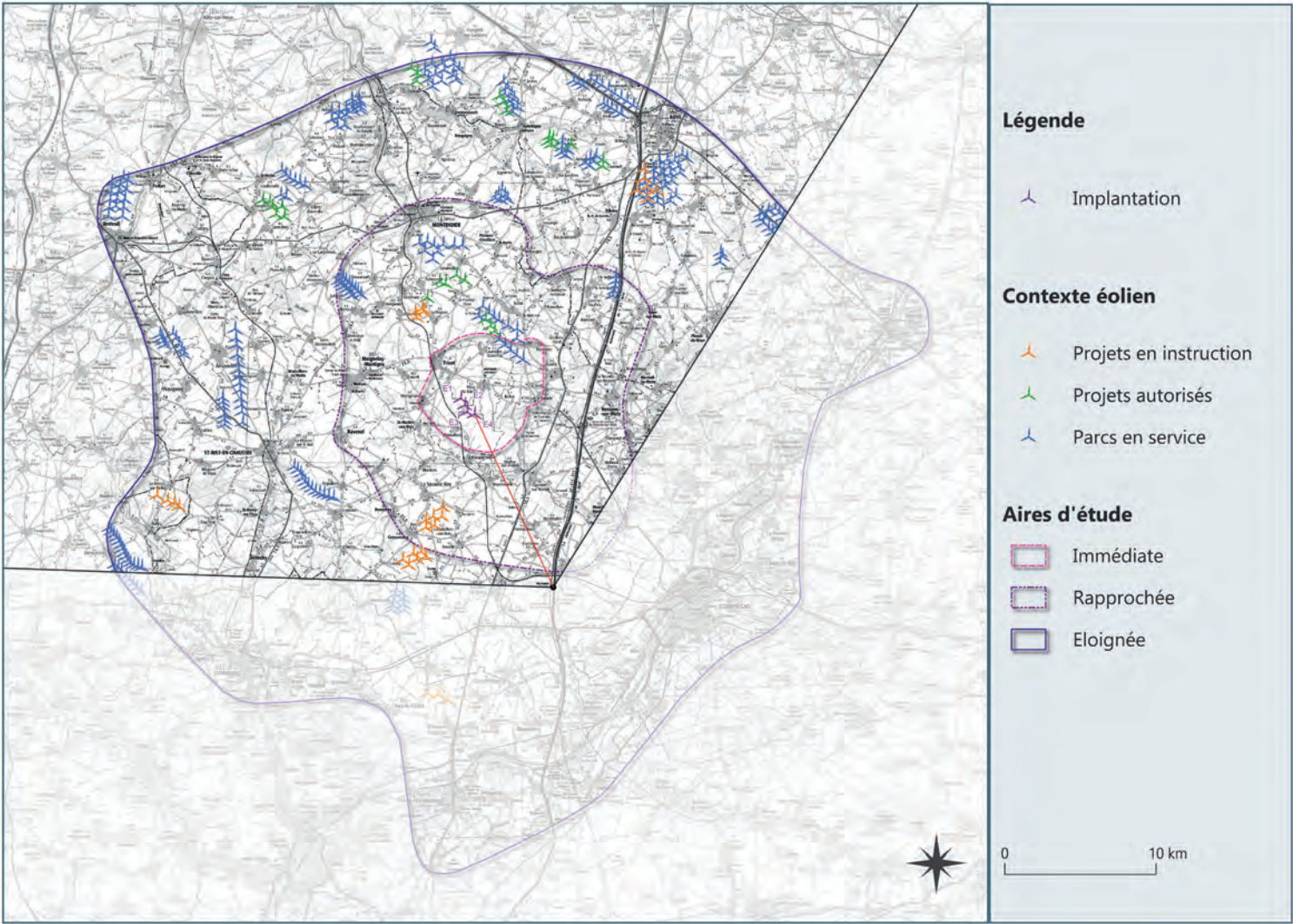


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°9 - Vue depuis les abords de la Nécropole Nationale de Rémy et de la ligne TGV Nord-Europe



Commentaire paysager

Etat initial :

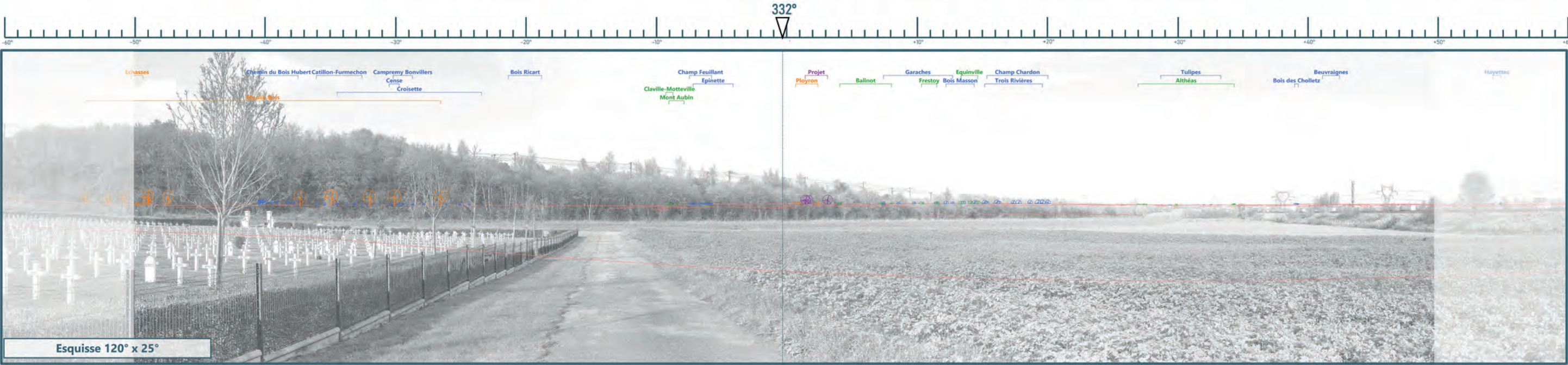
Depuis les abords de la Nécropole Nationale de Rémy, l'observateur peut voir le talus ferroviaire sur lequel circule la ligne TGV Nord-Europe. Ce talus est habillé d'épais boisements, qui viennent occulter toutes visibilités en direction du nord. Le motif éolien présent sur le plateau Picard est depuis ce point de vue inexistant et dissimulé par les masques visuels (talus ferroviaire, boisements).

Etat projeté :

Le projet des Moulins de Méry, se situe à l'arrière du talus ferroviaire et sera imperceptible depuis ce point de vue. Toutefois, le projet sera très certainement visible pour les usager du TGV Nord-Europe avec une visibilité très faible due à la distance. L'impact visuel est nul.



Vue depuis les abords de la Nécropole Nationale de Rémy et de la ligne TGV Nord-Europe - Vue n°9





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

4.2. Aire d'étude rapprochée

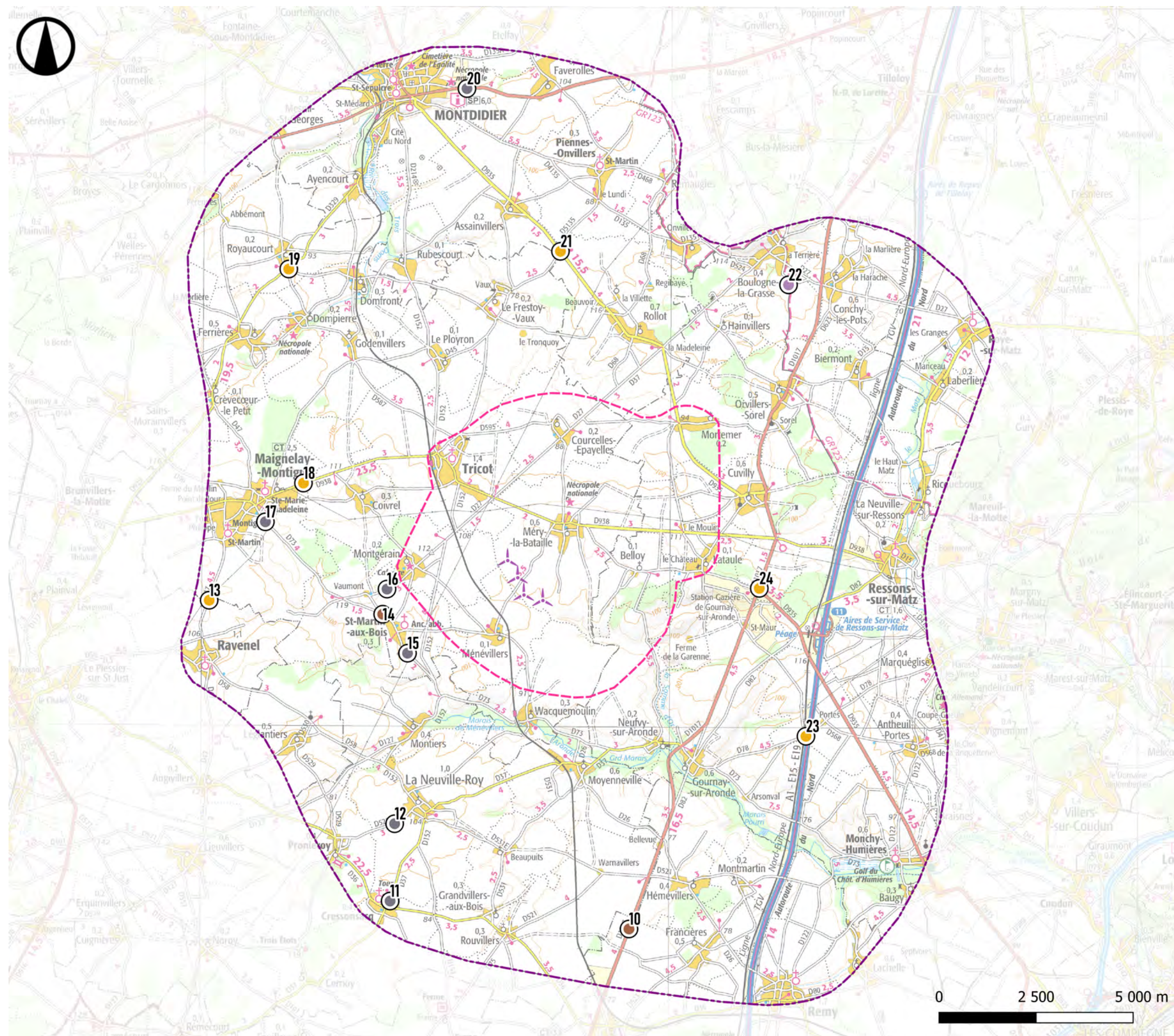


Points de vue Aire d'étude rapprochée



Décembre 2024

Source : IGN 100®,
Copie et reproduction interdites



Légende

 Projet des Moulins de Méry

Aires d'étude

 Aire d'étude rapprochée

 Aire d'étude immédiate

Points de vue et thématique principale

 Axe de communication

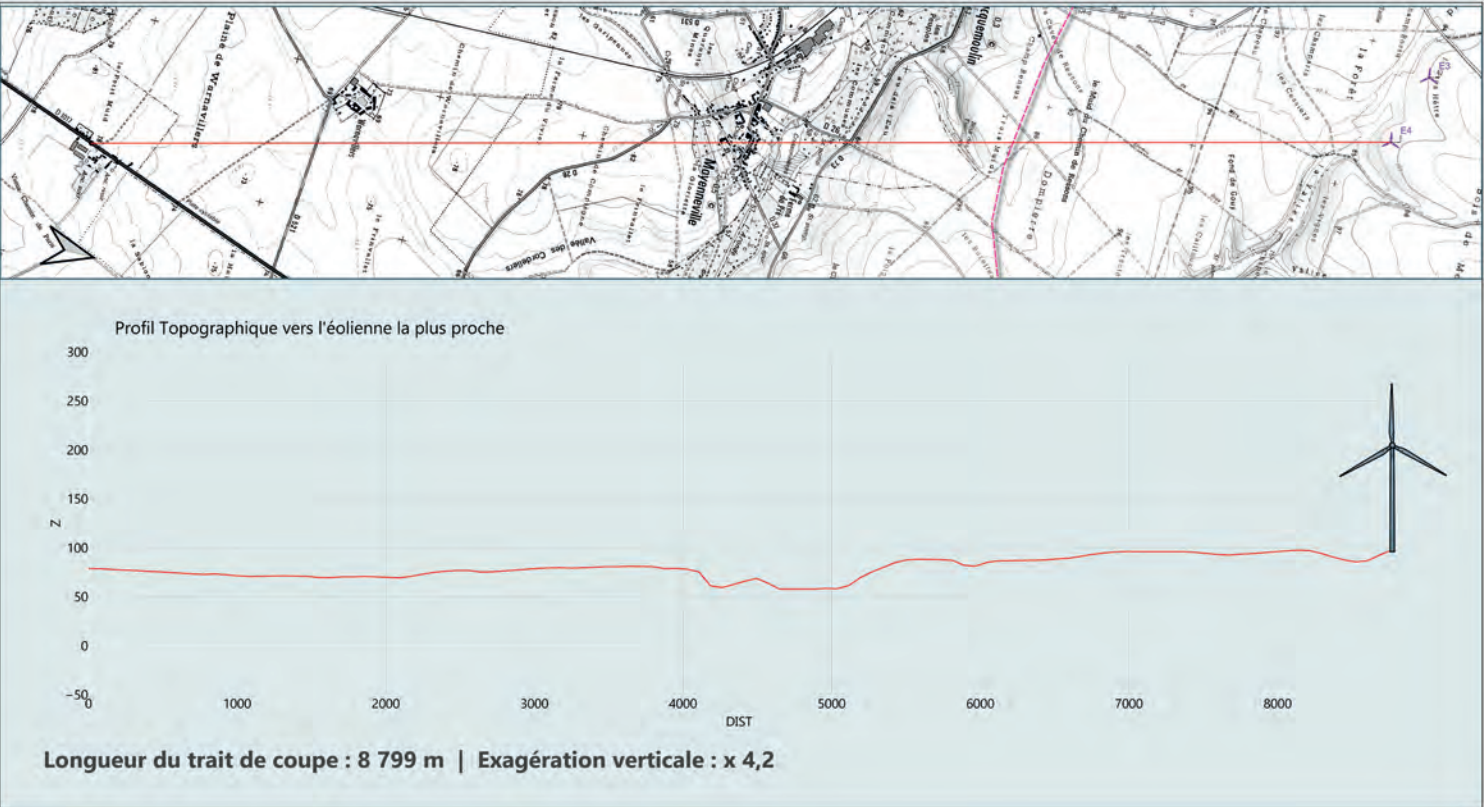
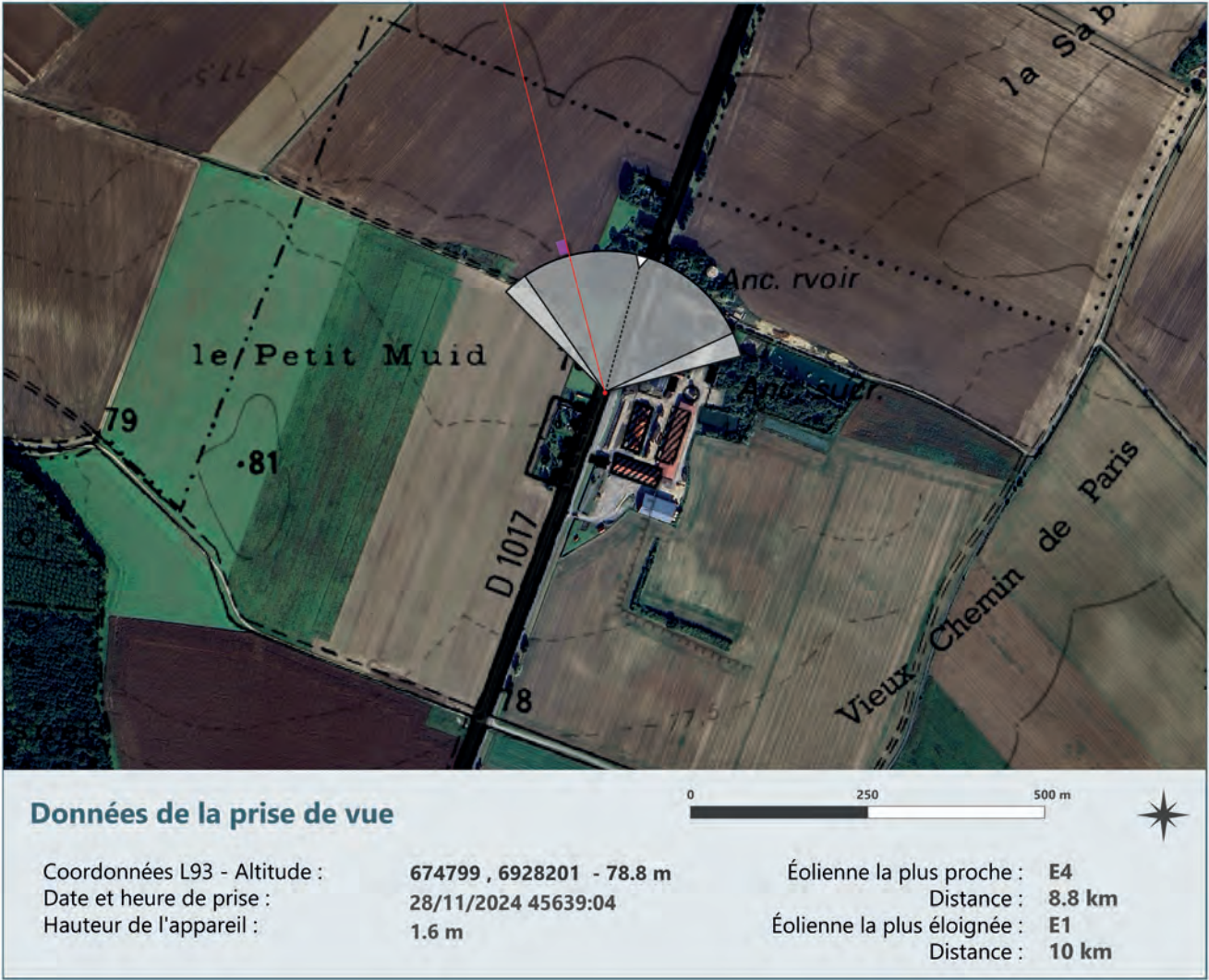
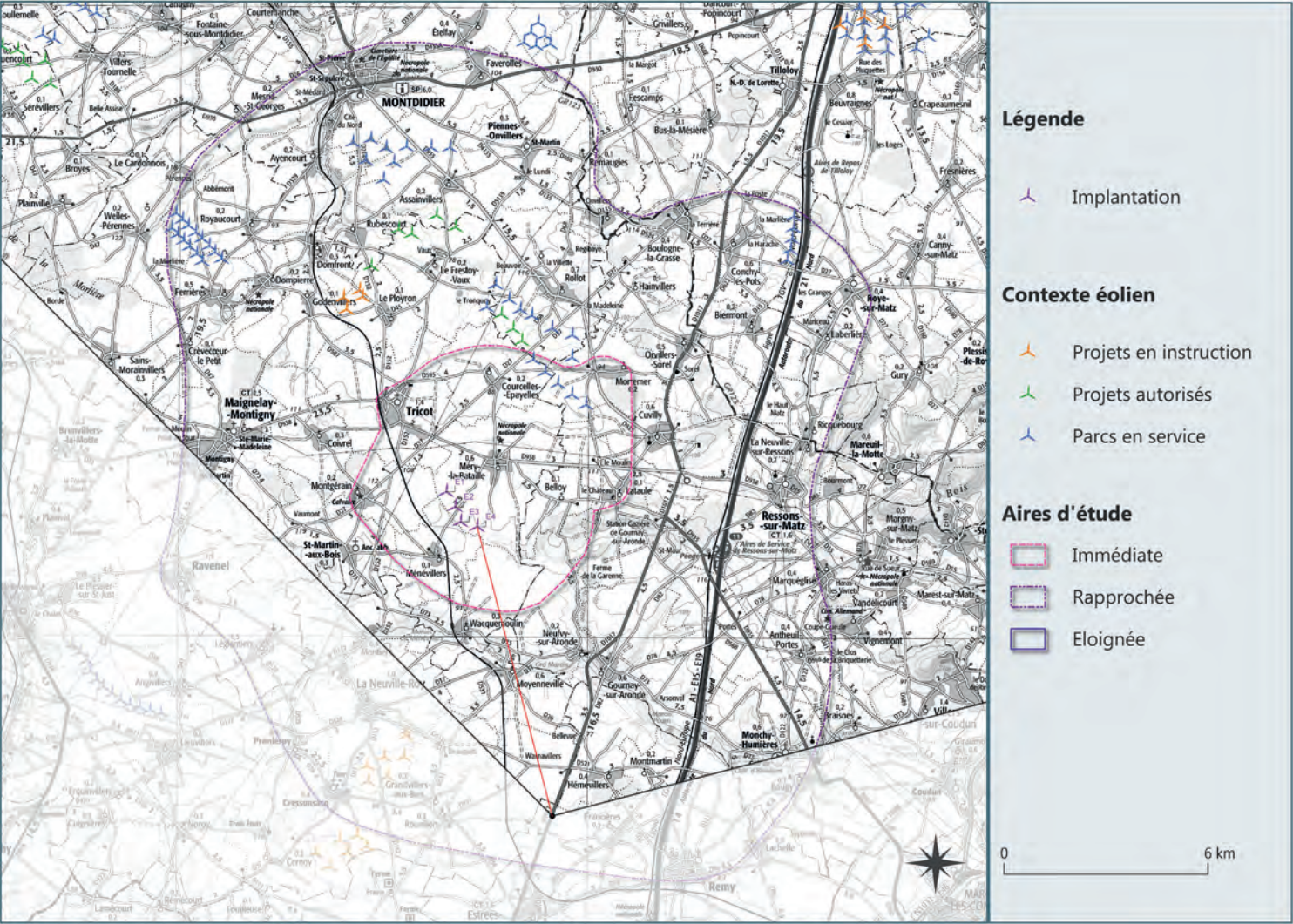
 Lieux de vie

 Tourisme

 Patrimoine

0 2 500 5 000 m

Vue n°10 - Vue depuis la sucrerie au nord d'Estrées-St-Denis (D1017)



Commentaire paysager

Etat initial :

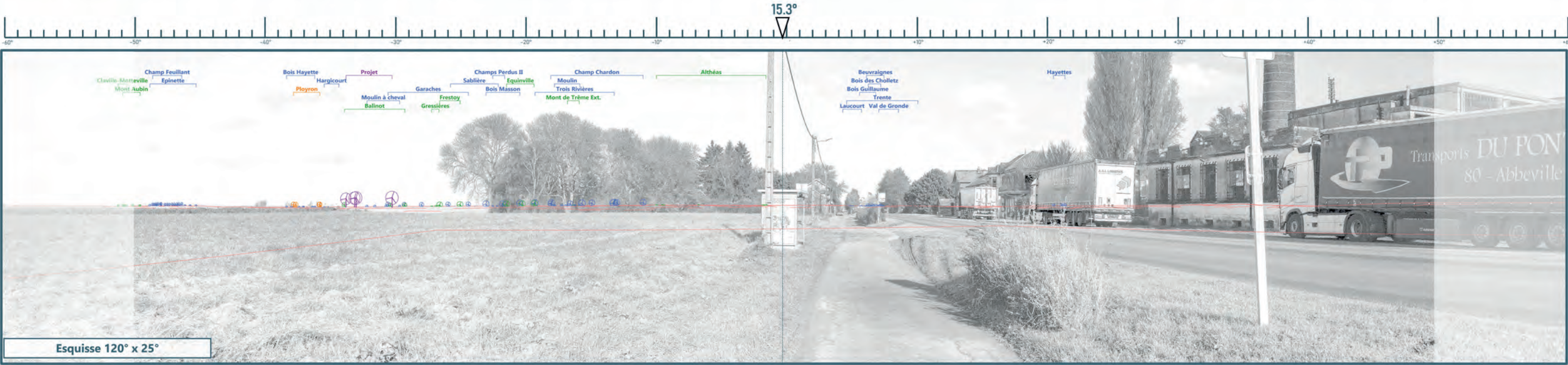
Au nord d'Estrées-Saint-Denis, aux abords de la sucrerie inscrite aux monuments historiques, depuis la D938, on distingue deux paysages légèrement différents. La partie gauche est représentée par des étendues agricoles offrant des perspectives lointaines. A droite et au centre du panorama, un paysage industriel et boisé se dessine fermant l'horizon. Dans ce paysage plus ou moins ouvert, l'éolien est perceptible en direction du nord-ouest mais peu prégnant.

Etat projeté :

Depuis cette large étendue agricole, le futur parc des Moulins de Méry sera visible dans son intégralité. Néanmoins les éoliennes MY2 et MY3 se superposeront et cette superposition rendra plus difficile la lecture du motif éolien. Le projet éolien sera plus prégnant que les parcs qui l'entourent, bien que sa taille encore modérée à cette distance commence à générer un nouveau motif dans le paysage. Toutefois, la hauteur apparente des éoliennes des Moulins de Méry reste inférieure aux différentes composantes paysagères (éléments bâtis, boisements, poteaux électriques). L'impact visuel est modéré.



Vue depuis la sucrerie au nord d'Estrées-St-Denis (D1017) - Vue n°10



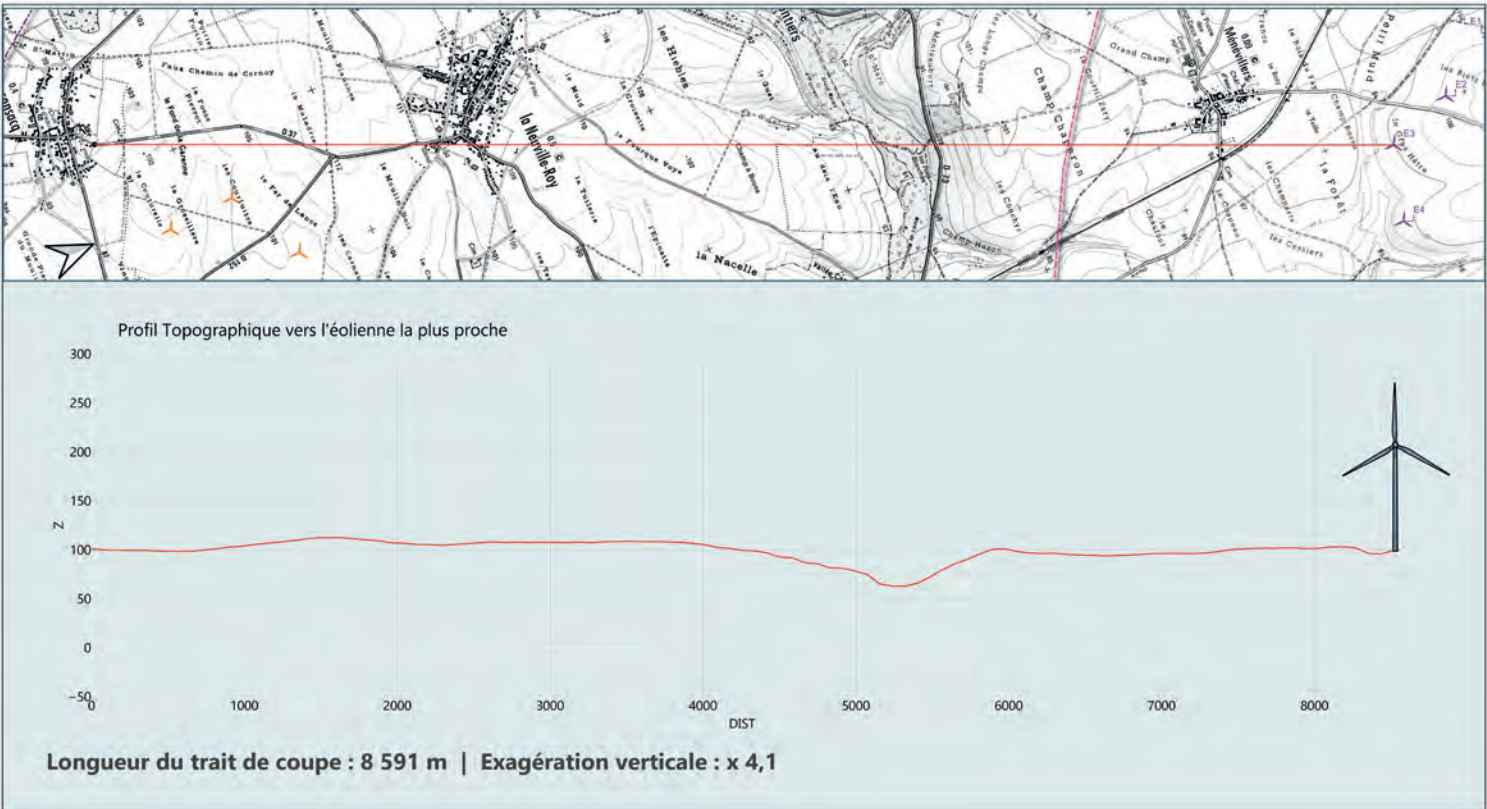
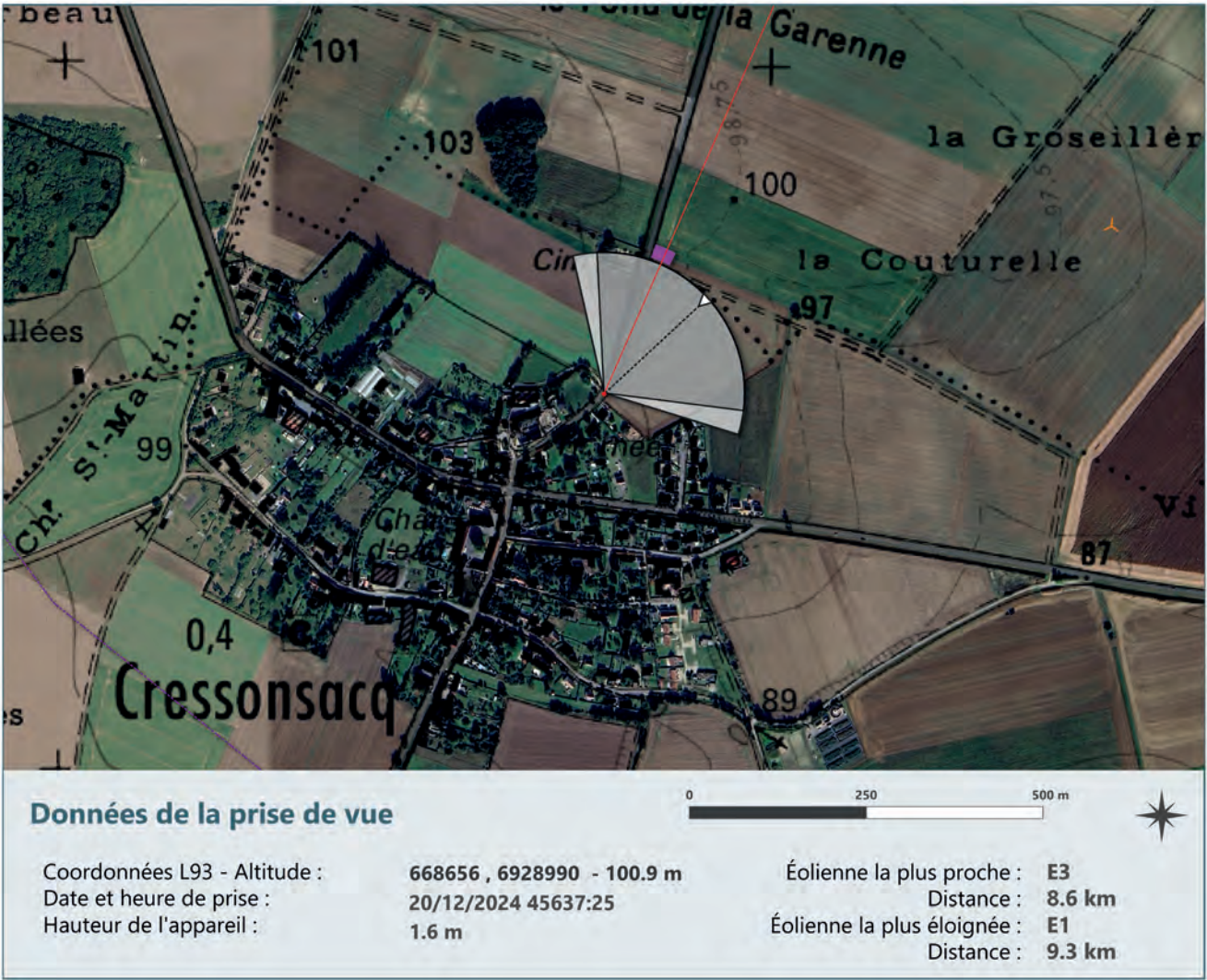
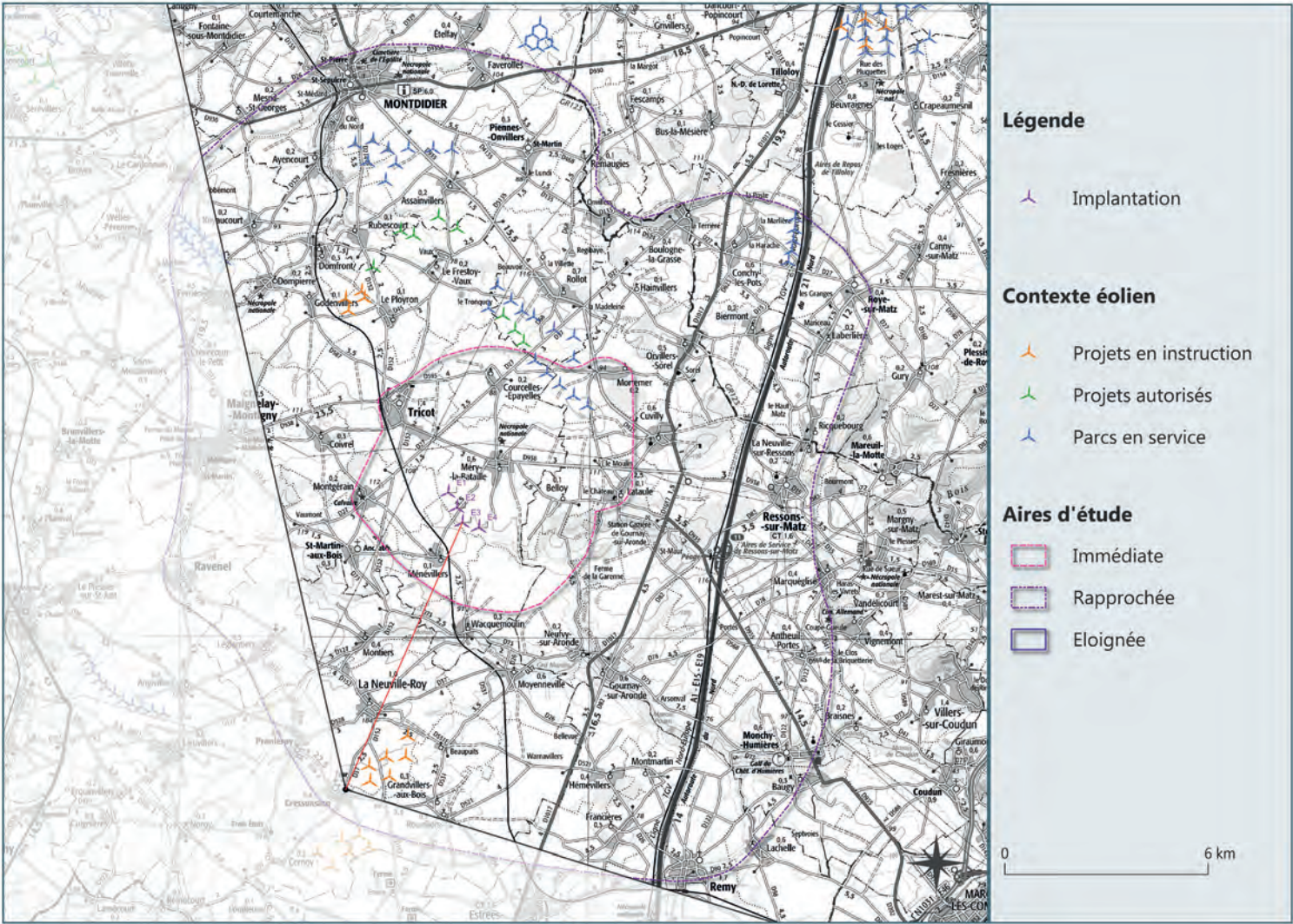


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°11 - Vue depuis la sortie nord-est de Cressonsacq, sur la D37



Commentaire paysager

Etat initial :

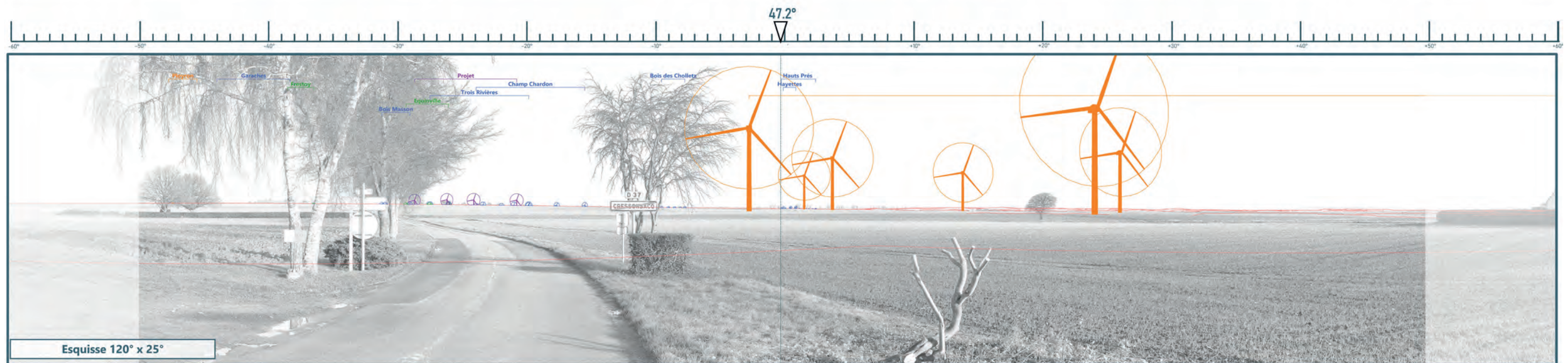
Depuis la départementale D37, à la sortie nord-est de Cressonsacq, l'observateur découvre un paysage ouvert, marqué par les grandes parcelles cultivées et rythmées par les quelques petits motifs végétaux qui les parcourent. L'éolien, de hauteur très faible et en partie masqué par une courbure topographique, est très peu présent depuis ce point de vue. Si le parc en instruction de Moulin Bois est autorisé, il deviendra le motif éolien le plus prégnant dans le paysage.

Etat projeté :

Situé sur la ligne d'horizon, le projet des Moulins de Méry sera en partie rogné et seuls les rotors seront visibles. Le projet reste relativement peu prégnant, il ne génère pas d'effet d'écrasement et ne domine pas visuellement le paysage. Bien que le projet s'installe en amont des parcs de Champ Chardon et Trois Rivières il ne s'insère pas dans un espace de respiration visuelle et n'ajoute pas de nouvel angle sur l'horizon. Il ne va donc pas modifier la structure du paysage qui reste dominée par l'horizontalité des plaines agricoles. Depuis ce point de vue, le parc apparaît clairement et s'adapte aux paysages. L'impact visuel est faible.



Vue depuis la sortie nord-est de Cressonsacq, sur la D37 - Vue n°11



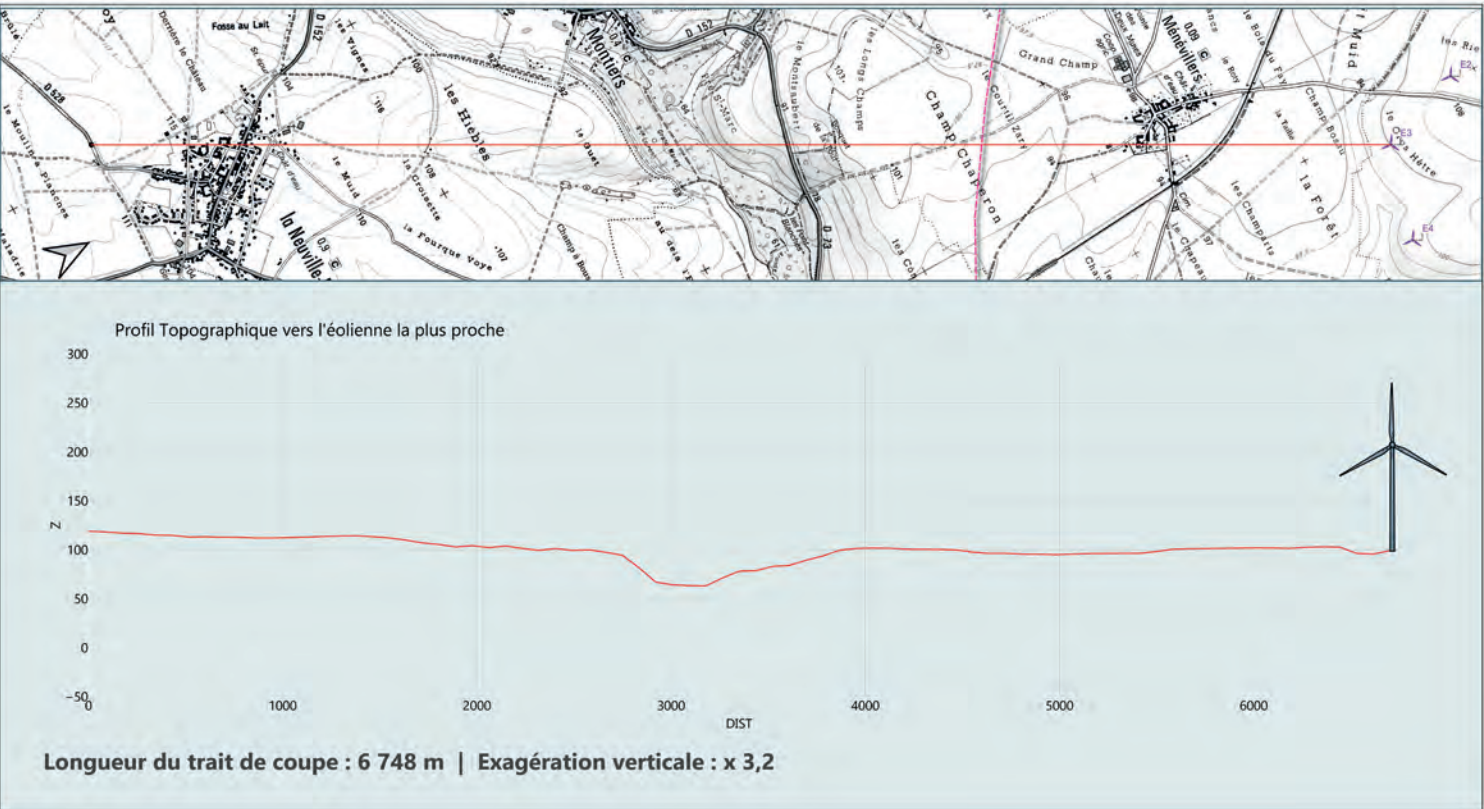
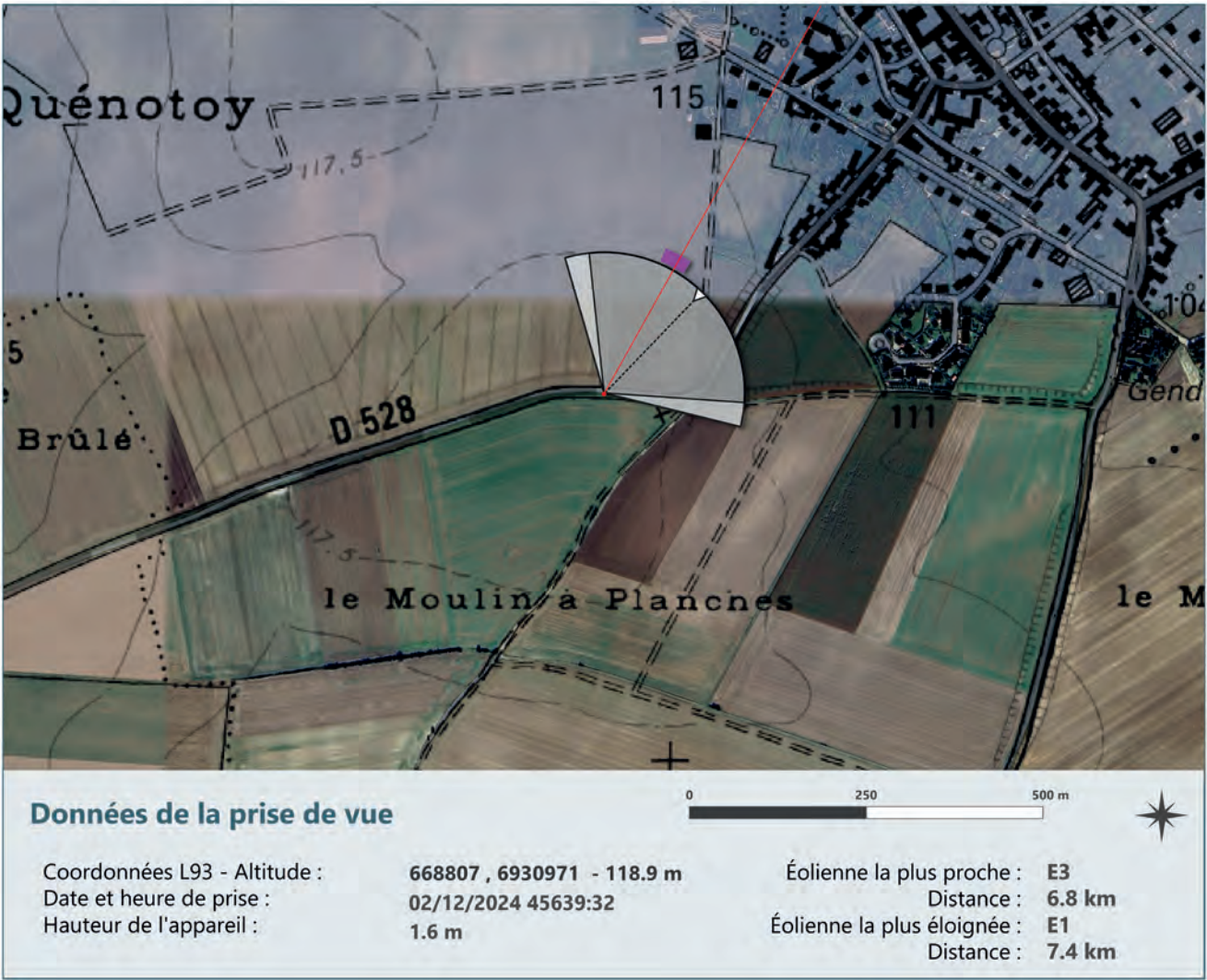
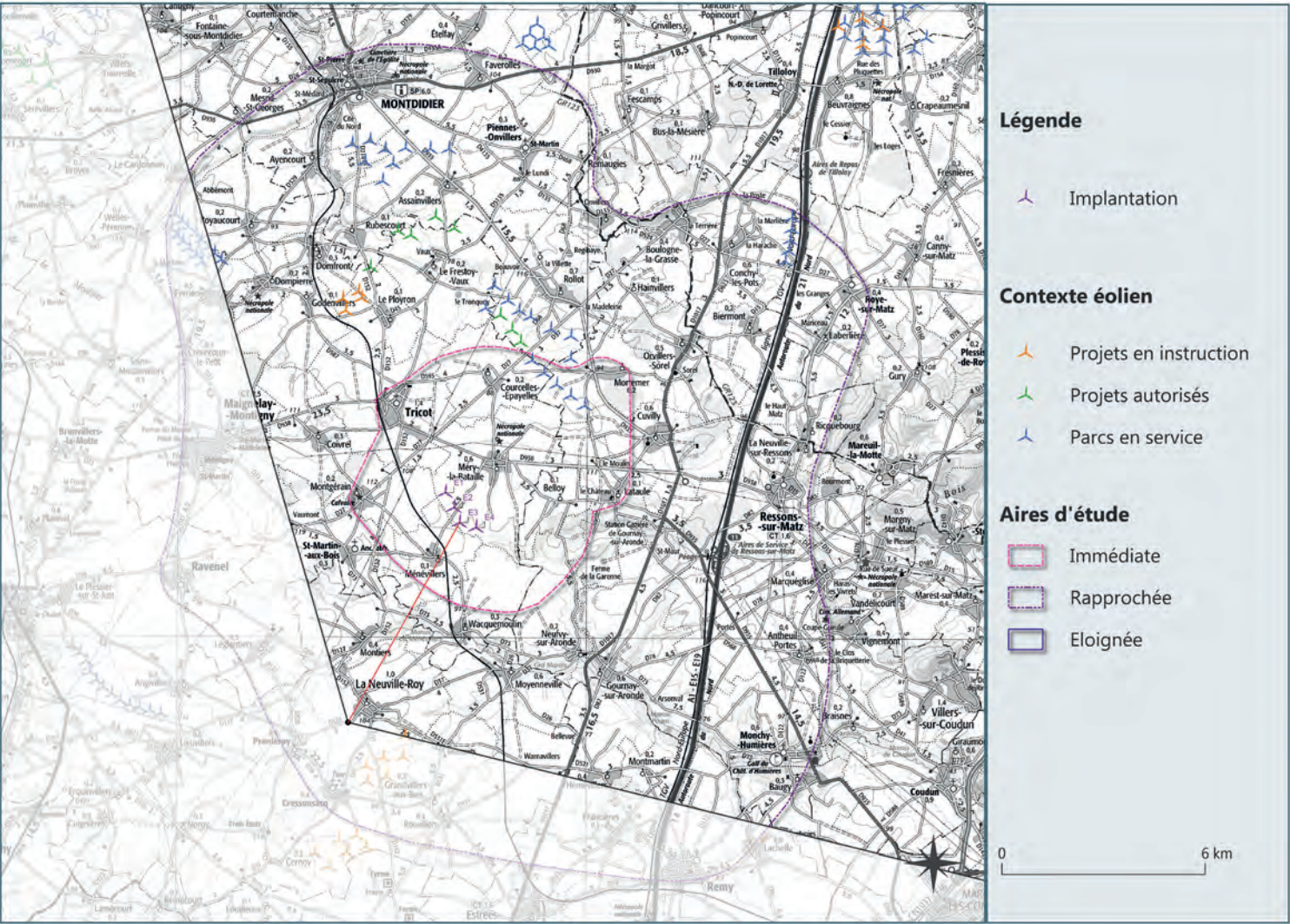


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°12 - Vue sur la commune de la Neuville-Roy et le sentier de randonnée de la Neuville-Roy a Beaupuits, depuis les abords de la D528



Commentaire paysager

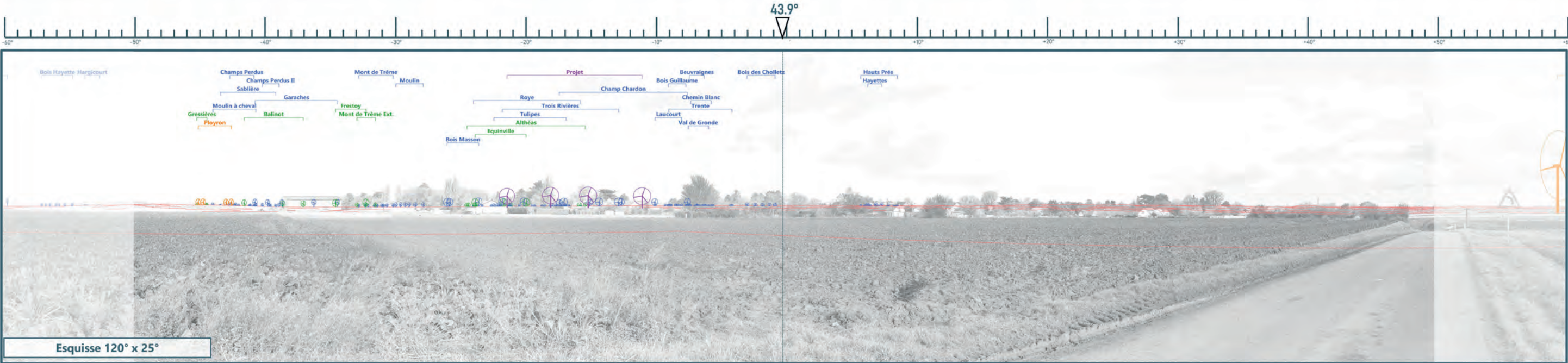
Etat initial :

Ce point de vue se situe sur les abords de la départementale 528, au niveau de l'entrée sud-ouest du village de la Neuville-Roy. Au premier plan, la départementale est bordée de parcelles de culture qui permettent d'ouvrir le paysage. Au second plan, la silhouette du bourg de la Neuville-Roy s'impose dans le paysage. Les bâtisses du bourg sont accompagnées de masses boisées. Cet ensemble constitue un obstacle visuel conséquent au sein du paysage du plateau Picard agricole. Par-delà le village, en arrière-plan, se dessinent quelques éoliennes difficilement discernables. Il s'agit des parcs éolien de Moulin à Cheval ou encore Garaches. Sur la droite du panorama, le parc éolien en instruction de Moulin Bois apparait de manière conséquente dans le paysage et si celui-ci est accepté il deviendra le motif éolien le plus prégnant depuis ce point de vue.

Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les rotors des éoliennes MY1 et MY4 et les bout de pales des éoliennes MY2 et MY3 seront visibles au-delà des motifs bâtis et végétaux. Elles formeront un nouveau motif, jusqu'alors indiscernable dans le paysage si le parc en instruction n'est pas autorisé. Toutefois, elles seront alignées toutes les quatre sur un même axe ce qui limitera la valeur de l'angle d'occupation. Il existera une covisibilité entre le village et notamment l'église inscrite au titre des monuments historique et le projet. L'impact visuel est faible.







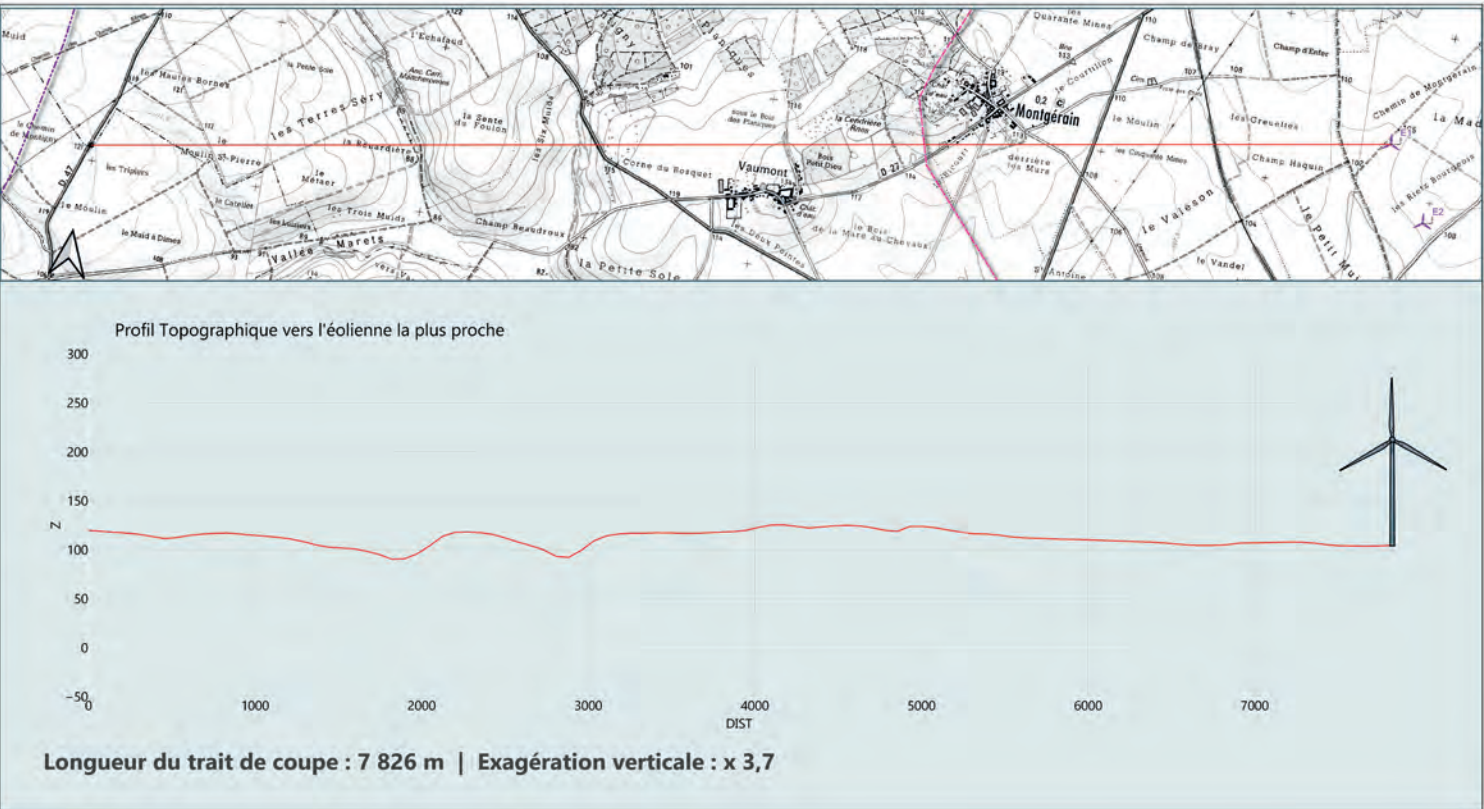
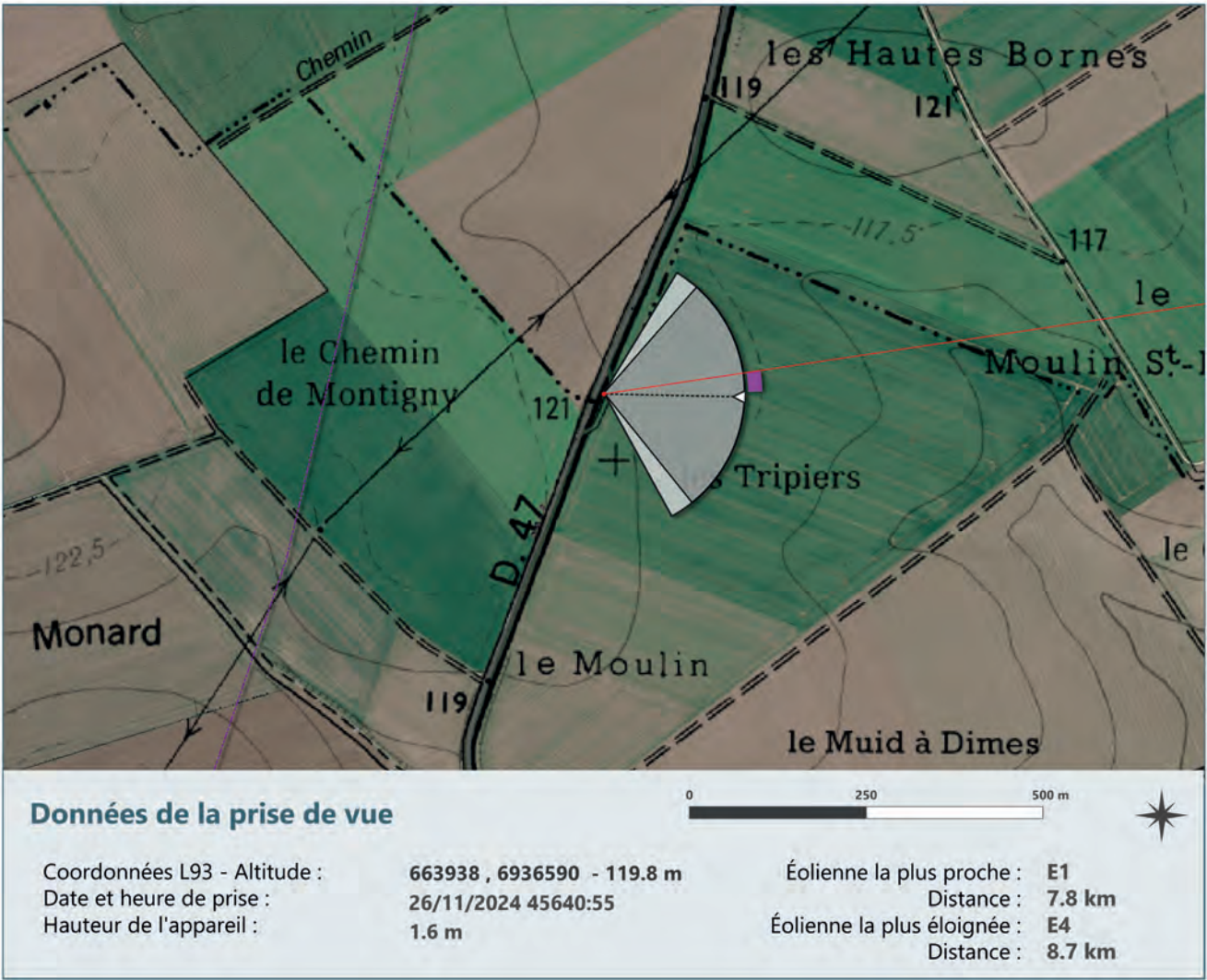
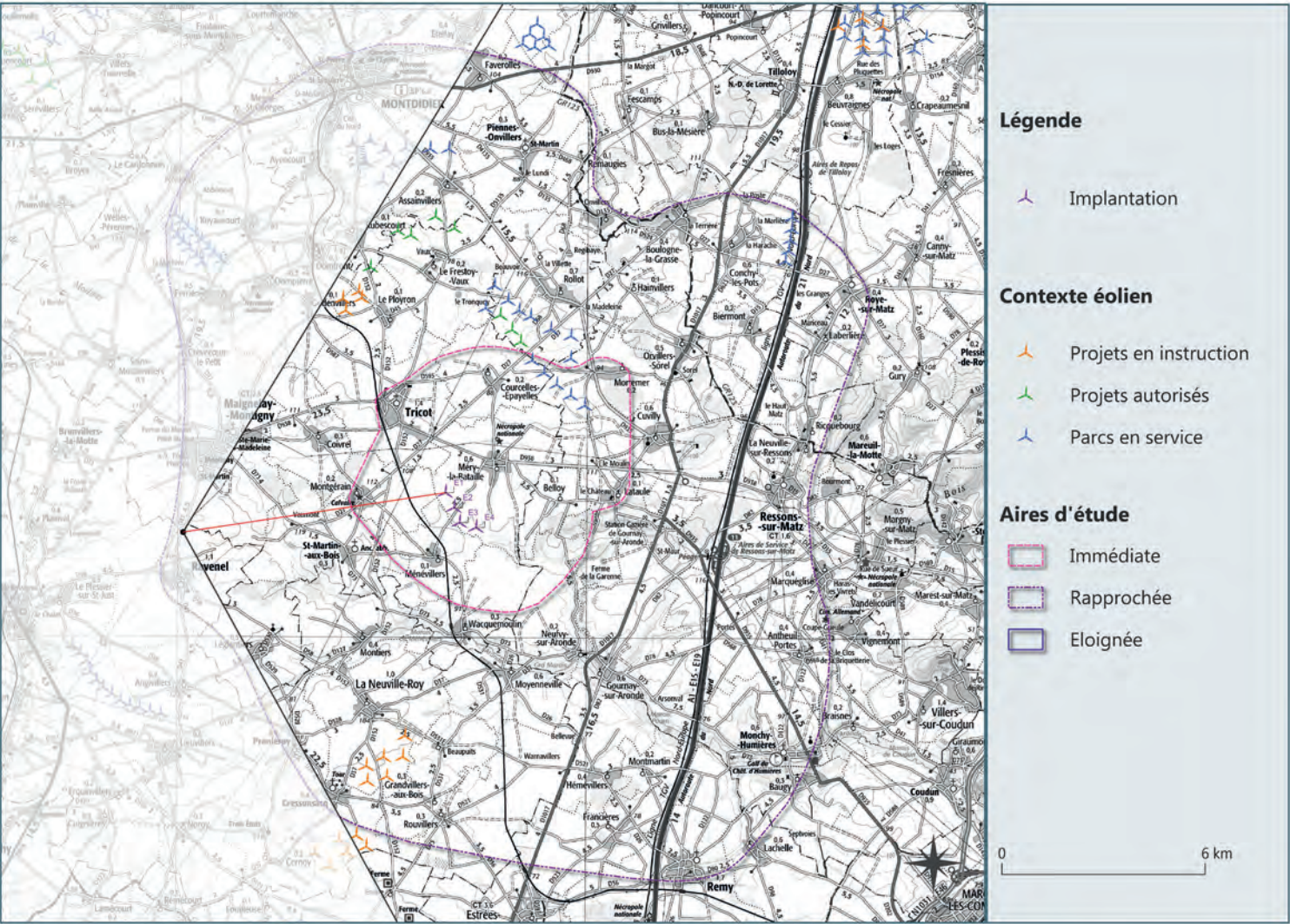
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



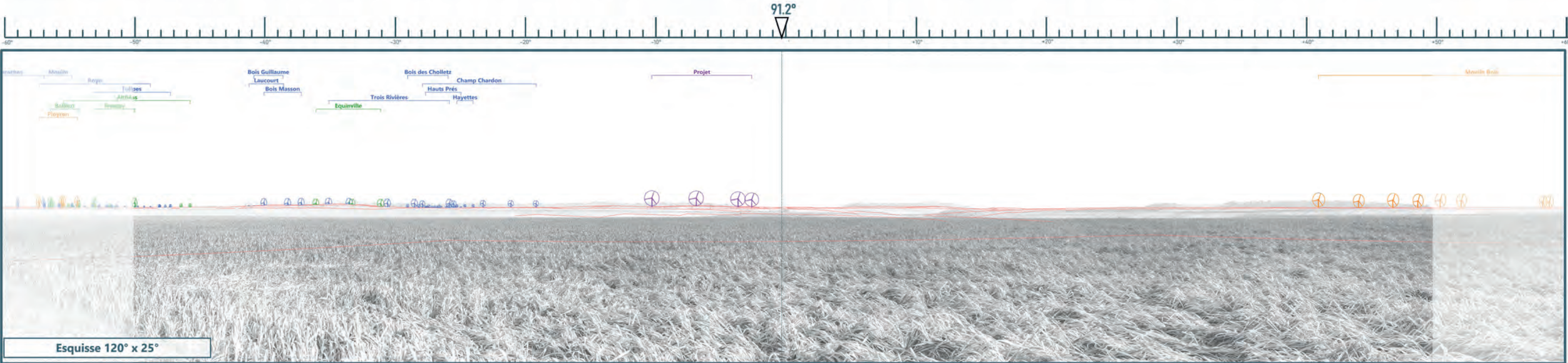
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°13 - Vue depuis la D47 au nord de Ravenel et au sud de Maignelay-Montigny

306



Vue depuis la D47 au nord de Ravenel et au sud de Maignelay-Montigny - Vue n°13





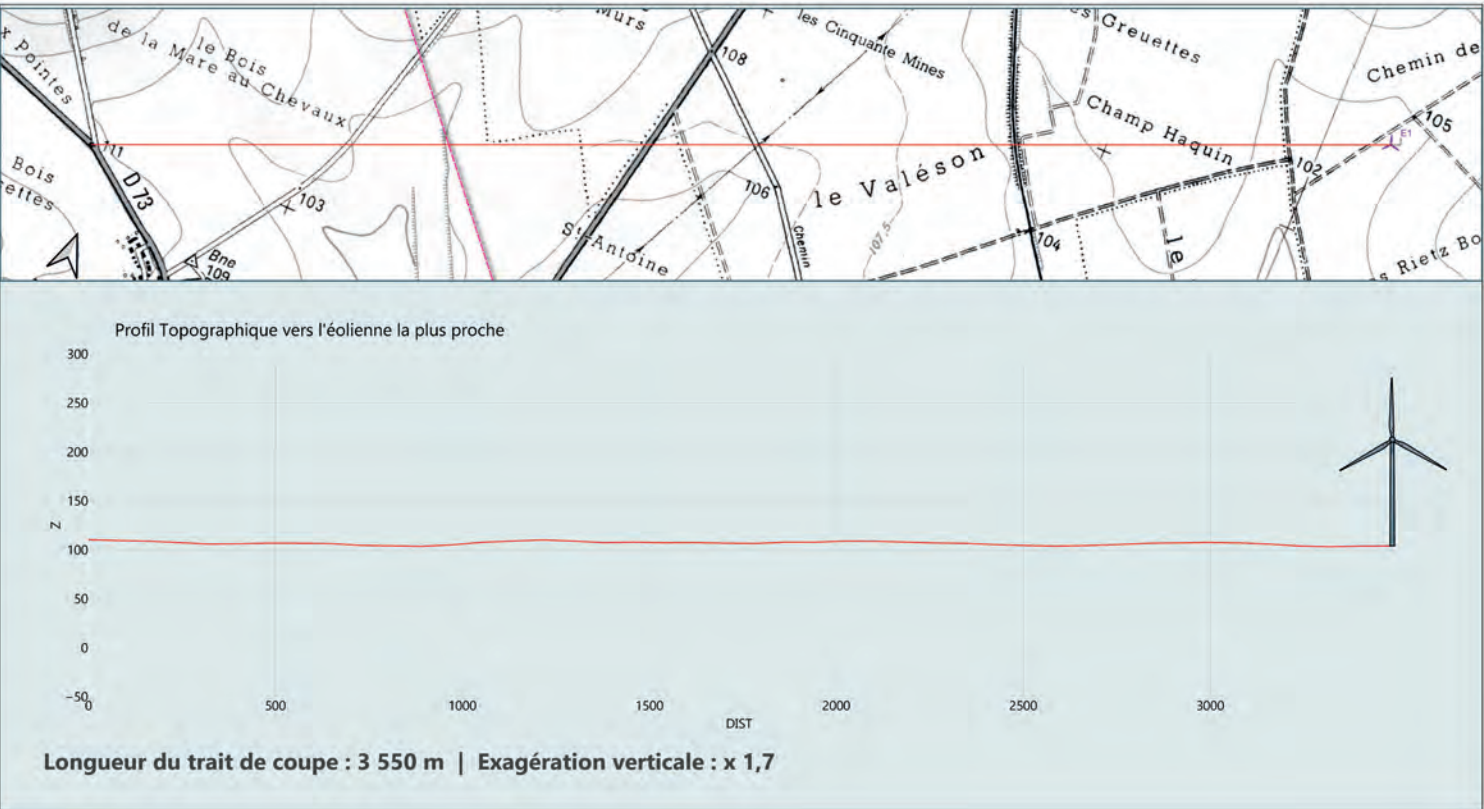
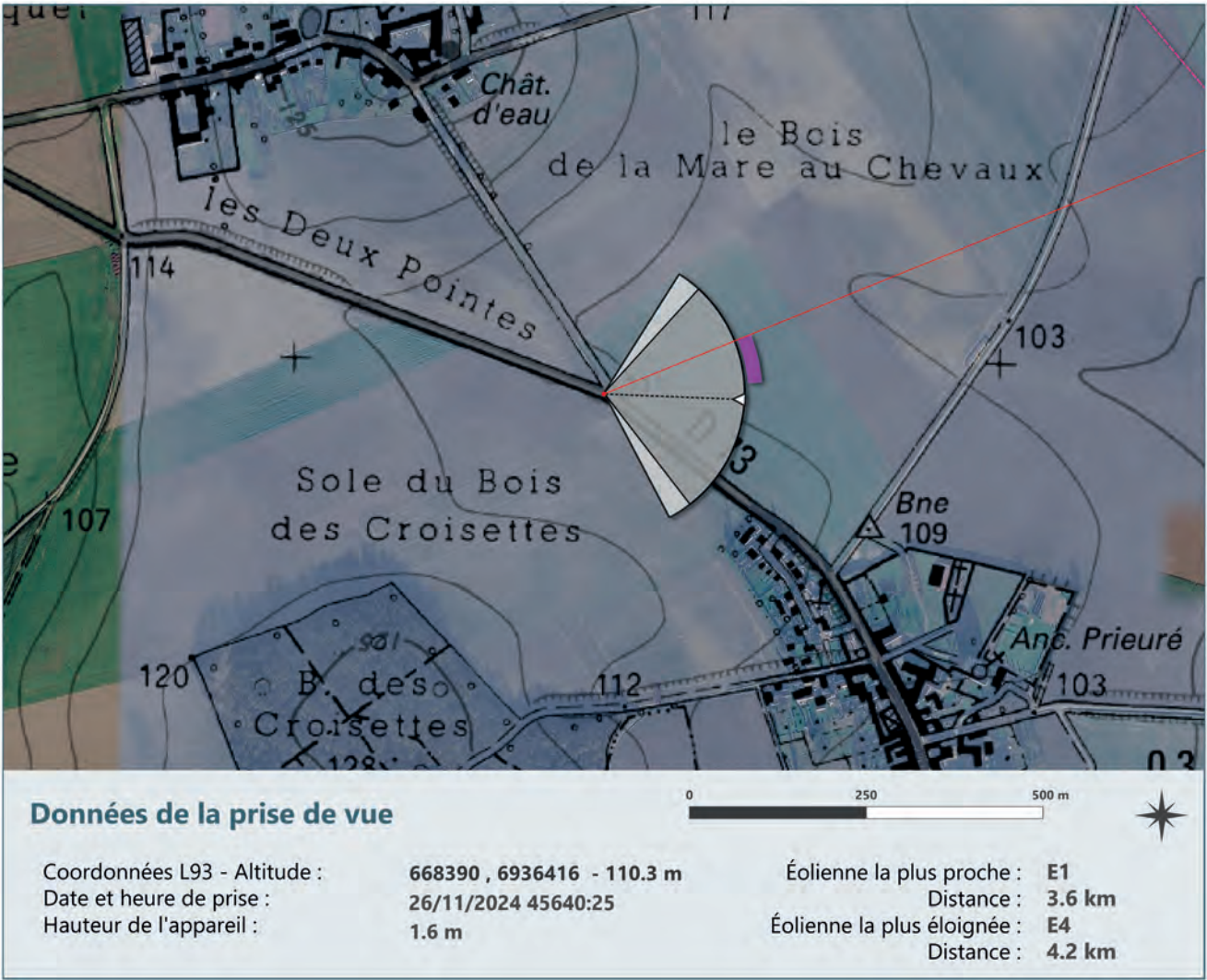
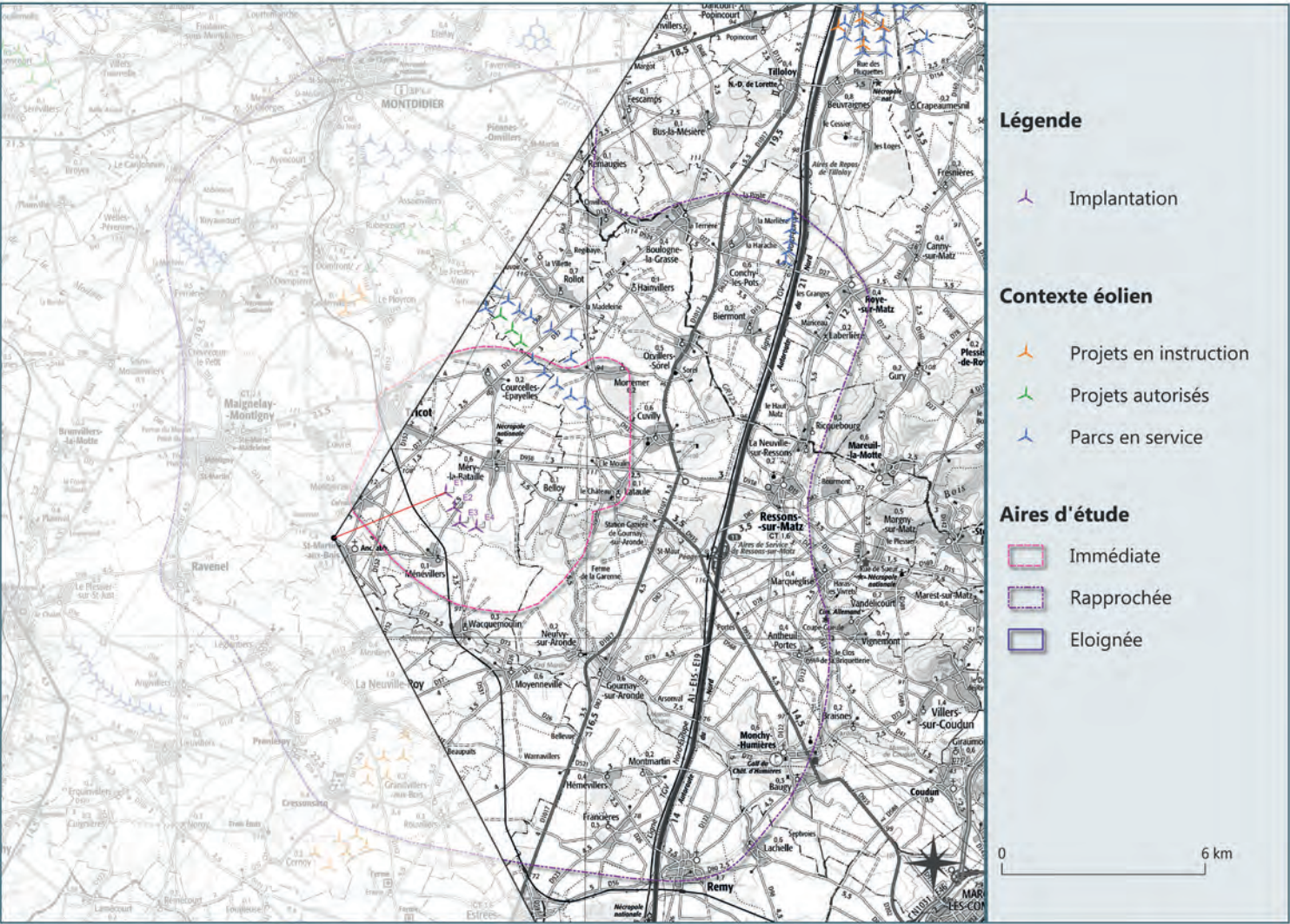
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°14 - Vue depuis la D73, sur l'Abbaye de St Martin-aux-Bois

310



Commentaire paysager

Etat initial :

Depuis la D73, au nord-ouest de l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, au premier-plan se dessine de larges parcelles agricoles ouvrant les perspectives sur le nord-ouest du territoire. A l'arrière-plan, l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois accompagnée de quelques boisements ferme le paysage sur la partie droite du panorama. En direction du nord-ouest le paysage se ferme par les ondulations du territoire et les quelques éléments bâtis et végétaux qui le composent. Depuis cette large étendue agricole, quelques parcs éoliens sont identifiables sur la ligne d'horizon comme les parcs éoliens de Champ Chardon, Bois des Cholletz ou encore Trois Rivières.

Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet de Méry-la-Bataille viennent s'implanter au centre du panorama au sein de ces larges parcelles agricoles dénuées de masques visuels. Les éoliennes seront pleinement perceptibles et créeront un nouveau motif vertical dans le paysage jusqu'alors très faible. Le projet s'implante au sein d'un contexte éolien déjà présent, en prolongeant l'angle d'occupation vers le sud. Les éoliennes, malgré leur motif clair et lisible dans le paysage, entretiendront une covisibilité avec l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois à une distance angulaire supérieure à 35° et s'inscriront dans un rapport d'échelle similaire à cette dernière. L'impact visuel du projet depuis ce point de vue est fort.



Vue depuis la D73, sur l'Abbaye de St Martin-aux-Bois - Vue n°14





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

